

— 1937 —



Voici quelques vues prises au cours de la splendide journée du 4 juillet. En haut ; à gauche, l'arrivée du Président à la gare Saint-Laud à Angers ; à droite, un groupe de gracieuse vigneronnes. - Au centre : à gauche, le Président se fait présenter le personnel de l'hôpital ; à droite le char somptueux des reines venues des différentes provinces. - En bas, à gauche, le président remet le fanion de la Fédération Viticole à la reine des vins de France ; à droite, un char qui fut particulièrement remarqué dans le cortège historique.

Ce fut un véritable convoi de Tour de France ou de circuit de l'Ouest qui s'ébranla lundi matin, à 8h15, de la Place du Champ de Mars, à Angers. Il se composait d'une vingtaine d'autocars et de plus de quarante autos particulières. En tête, la voiture de la maréchaussée, dans laquelle avait pris place le chef d'escadron Dafer, commandant les brigades de gendarmerie de Maine et Loire, le capitaine Pognant, puis l'interminable file des véhicules transportant députés, sénateurs, délégations étrangères, maires, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, conseillers municipaux, représentants de la fédération viticole de France, commission d'organisation de la 5e fête des vins, reines, duchesses d'Anjou, souveraines des communes de Maine et Loire, fanfare des vigneronnes, jeunes gens et

jeunes filles en gracieux costumes des provinces ; Bergerac, Gaillac, Montbazillac, formant un groupement étourdissant de verve et d'entrain ; Charentais et Charentaises qu'engeandrait point la mélancolie ; Beaujolais et Beaujolaises, à peine plus calmes ; la Bourgogne avec ses figurants et figurantes du temps de Charles le Téméraire ; Bordelais trépidants ; Champenois, Alsaciens et Alsaciennes ; provençaux, vraies cigales, chantant et dansant même dans les autocars au son du tambourin, du fifre et du Galoubet ; Avignon et Châteauneuf du Pape ; Blois, ses côteaux du Cher et du Loir ; la Touraine avec Chinon, Bourgueil, Vouvray, le pays Nantais et son muscadet. Bien entendu, les coiffes angevines papillonnaient au milieu de ce déploiement magnifique de soieries, de calicots, aux couleurs voyantes, de fines dentelles, d'étoffes de prix.

Cortège de toutes les beautés du terroir français, des tenants de ces coutumes, qui donne à chaque région sa note spéciale que celui du 5 juillet 1937. Il cheminait au milieu du bruit des musiques, du rire gaulois, des caquetages, où l'on discerner tous les parlers et accents de France sur les routes de Maine et Loire entre des haies de vigneronnes accourus des hameaux perdus dans l'épaisseur des terres et laissait partout un éblouissant sillage. Pruniers, Bouchemaine, La Pointe, Epiré, qui avaient gardé leur parure de fête arborée à l'occasion du passage de M. Lebrun, furent traversés avant 9 heures du matin.

La première halte fut au Château des Vaulx à Savennières, propriété de M. Bernard de Closel, maire et conseiller d'arrondissement.

Dans cet oasis, autour des tables chargées de fleurs et de vénérables bouteilles sous les banderoles étalant le nom des crus de cette région belle et fertile entre toutes, MM. Du Closel, Barthe, célèbrent Monseigneur le vin. M. Théodoresco, de Roumanie, au nom des délégués des nations étrangères, lève son verre à la France.

“Nous sommes, dit-il, les élèves de cette grande et noble nation dans tous les domaines, y compris celui de la viticulture.”

On choque les verres remplis d'un délicieux nectar et puis les délégations dont les costumes aux couleurs vives tranchent sur le vert du parc de Vaulx, regagnent leurs autocars, qui prennent la route du Val de Loire, En tête et en queue de la caravane, des gendarmes en auto et en motocyclette.

Les délégations internationales

Voici la liste détaillée des délégués internationaux qui participent à nos fêtes des vins :

Allemagne : (13 délégués). Parmi les principaux : MM. Diehl, président de l'Association des vignerons allemands ; le baron von Schorlemer et Nieser, propriétaire d'un des plus grands crus de Moselle.

Autriche : (2 délégués) : M. Barsh, président des Vignerons d'Autriche et Robert Schlumberger, fils du président de l'Association générale des négociants en vins d'Autriche.

Bulgarie : M. Le professeur Vedelscheff, de l'institut agronomique de Sofia.

Île de Chypre : M. Antonadis, un des plus fameux propriétaires de cette île de rêve.

Espagne : M. Maestro, directeur de l'Institut de Villafranca del Panadès

Etats-Unis : M. Armeme, professeur à l'Université de Californie.

Hongrie : M. Le Baron Waldbott, président des vignerons hongrois.

Italie : M. Dulmasse, directeur de l'Institut viticole de Conegliano.

Luxembourg : M. Faber, commissaire du district de Grevenmacher.

Portugal : M. Guerra, directeur des services viticoles de Lisbonne

Roumanie : M. Théodoresco, directeur des services agronomiques de Bucarest, et M. Castiano, inspecteur général des viticulteurs à Bucarest.

Suisse : M. Faës, directeur de la nation fédérale d'essais viticoles de Lausanne, accompagné d'un de ses amis.

Tchécoslovaquie : M. le professeur Horna, de l'Université de Brétisfava.

Tunisie : M. Cornet, directeur de l'Office du vin, à Tunis.

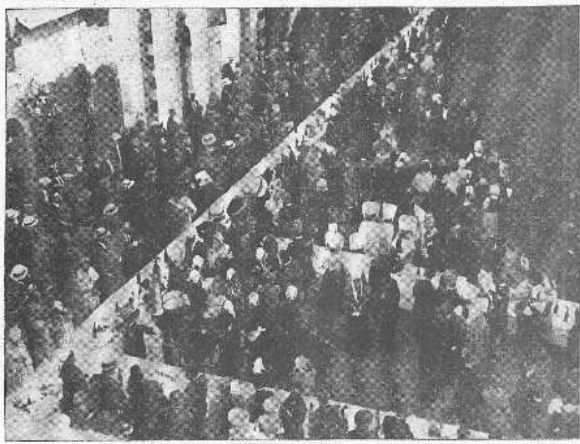
Yougoslavie : M. Milathnovitch, directeur général de l'agriculture à Belgrade.

Dans toutes les bourgades fleuries d'Anjou, les délégations viticoles de France et d'étranger ont été accueillies avec des transports indescriptibles de joie.

On a la tête pleine de bruit aigu des fifres, du fracas sourd des tambourins, des éclats sonores des cuivres et des cris d'allégresse montant de cette multitude disséminée sur tout le parcours.

Dans tous les villages depuis les verts coteaux de la Loire jusqu'à l'Aubance, des mamelons du layon au pays du Muscadet, partout les délégués français et étrangers ont été l'objet d'ovations indescriptibles, de réceptions chaleureuses.

La caravane comprenait quelques trente chars très spacieux sans compter des dizaines d'automobiles particulières ; des drapeaux flottaient au-dessus des toitures des véhicules, des fleurs s'accrochaient aux portières.



UNE VUE GÉNÉRALE DE LA RÉCEPTION AU CHATEAU DE CHALONNÈS, À SAVENNIÈRES



Les reines de l'Alsace et de la Lorraine.



LES REINES DU LOIR-ET-CHER



Les reines du pays de Saumur.



LES REINES DES VINS DE CHAMPAGNE



Les reines d'Anjou groupées autour de celles des Côtes du Rhône.

Ce long cortège était parti du Champ de Mars, à Angers, à 8h30. Voici, au fil de la route nos notes personnelles ;

À Rochefort

Nous parvenons à Rochefort à 9h55 du matin, les cars stoppent de l'autre côté du bras principal de la Loire ; un cortège pittoresque, formé des enfants des écoles, des sociétés de gymnastique, de l'U.S.R, des anciens combattants, les membres de la mutualité, le Conseil municipal en tête et un char figurant le "Quart de Chaume" attend les voyageurs.

On traverse les rues de la ville, très bien décorées. Sur la Place de l'Hôtel de Ville, des tables dessinent un rectangle blanc et lumineux ; toute la population est massée en ce lieu et manifeste sa sympathie. Il en sera ainsi dans tous les vignobles.

Sous le chaud soleil qui grille les têtes, ce sera la communion réelle de tous les viticulteurs de France et étranger dans le culte ardent, sincère, spirituel du vin.

M. Breyer, maire de Rochefort, prononce un discours. Mlle Bernier, reine de Rochefort, remet à M. Barthe une magnifique gerbe de fleurs. Ce dernier, président général de la Fédération Viticole de France, à chaque étape, à chaque arrêt, aura des improvisations délicieuses. Il rappelle les paroles du grand français Clémenceau et fait l'éloge du vigneron français dont le travail mérite les plus heureux résultats.

Les vins de la coulée de Serrant ne sont-ils pas réputés dans le monde entier ?

Cette allocution serait à reproduire en entier, mais hélas... la place nous est mesurée.

M. Schwartz, représentant la délégation Alsacienne, apporte aux angevins l'hommage et les salutations de l'Alsace. " L'an dernier, dit-il, des angevins ont bien voulu nous rendre visite à Colmar ; nous sommes heureux aujourd'hui d'être parmi eux." Il lève son verre à la prospérité de la viticulture angevine.

M. Milouthnowitch, délégué de la Yougoslavie, souligne les liens affectueux qui unissent la douce France et sa patrie natale. Lui aussi célèbre les vertus de nos vins nationaux. L'on trinque joyeusement. Le vin

de la coulée de Serrant est d'une saveur peu commune. Il eût été digne d'être chanté par Homère. Et les danses s'enchaînent. Aux sons des fifres, les accortes provinciales des bords du Rhône, de Châteauneuf du Pape et d'ailleurs dansent la farandole. Des exclamations admiratives s'élèvent. On applaudit à tout rompre. On applaudira aussi jusqu'au soir.

Nous avons constaté avec un intérêt bien légitime que la plupart des délégués et des gracieuses souveraines des vignobles français et étrangers portaient de gentils bonnets de papier offerts par l'Ouest-Eclair.

À Saint-Lambert-du-Lattay

Nous voici à Saint-Lambert-du-Lattay. Il est 10h45. Le soleil est déjà chaud, mais dans le car de la délégation de Gaillac, où nous nous trouvons, les jeunes filles, en costume régional chantent comme des cigales. Il est bien regrettable qu'un commissaire, un seul, ait jeté une note mélancolique. Peut-être comprendra-t-on ce que nous voulons dissimuler quelque peu.

Nous avons franchi d'un bond la maigre coulée du Layon. Comment se fait-il qu'un ruisseau si maigre, si banal, ait pu jouir d'une telle réputation ? L'Anjou est la patrie des surprises agréables. Nous sommes reçus dans la belle propriété de Mme Chaillou. L'endroit est décoré d'une façon très artistique de pampres mêlées aux fleurs. M. le docteur François, maire de Saint-Lambert, reçoit avec joie les délégués des vigneron.

Le temps presse, nous reviendrons demain sur le banquet de Chalonnnes et sur les belles manifestations organisées à Beaulieu, à Rablay, à Thouarcé, à Martigné-Briand.

Il est 20 heures passées quand la longue et bruyante caravane arrive à Martigné-Briand. Elle est reçue dans la cour du vieux Château. Il y a foule sur la place publique et autour des ruines célèbres.

L'union Musicale, la Jeanne-D'Arc, le Conseil municipal, maire en tête, le clergé, les

mutualistes, les anciens combattants et les enfants des écoles sont là pour recevoir les vignerons de France et d'au-delà des frontières et des mers.

Le cortège a déjà plus d'une heure quarante de retard sur l'horaire et des manifestations sont encore prévues sur la route à Chavagnes, à Notre Dame d'Allençon et à Brissac. On sait que sur les pelouses du merveilleux château doit être servi un banquet. L'embrasement de la façade du manoir suivra, puis des fêtes populaires se dérouleront dans le parc.

Déjà, plusieurs centaines d'autos sont arrivées d'Angers. les propriétaires de ces voitures attendent devant les grilles du Château la caravane. Et l'heure passe.

Au banquet de Chalonnnes Le salut du doyen des viticulteurs de l'Anjou aux délégations

Le doyen des viticulteurs de l'Anjou, M. F. Petry, au banquet de Chalonnnes a prononcé le discours suivant :

“Je dois à mes 81 ans qui me constituent le doyen des viticulteurs de la région et aussi à ce que j'ai fait dans l'intérêt commun d'avoir été choisi par eux pour vous accueillir en leur nom. Déjà, en 1895, alors que j'étais conseiller municipal et président du Comité des fêtes d'Angers, j'avais eu l'honneur de recevoir M. André Lebon, ministre, qui venait inaugurer l'exposition et dans la salle du palais de justice, où vous déjeunerez hier, j'avais organisé un banquet de 700 couverts. A cette époque, je ne pouvais prévoir, que, sur mes vieux jours, j'aurai l'honneur plus grand de vous recevoir dans ma ville natale.

En 1904, étant fonctionnaire, je dus quitter Angers par avancement et ce fut M. Bernier, actuellement son maire, qui me remplaça dans la section très ouvrière que je représentais et devint en même temps président du comité des fêtes. Vous trouverez charmante, j'en suis persuadé, la petite ville de Chalonnnes-sur-Loire, qui pourrait aussi s'appeler Chalonnnes-sur-Layon : petite ville

qui, grâce aux initiatives de son maire, n'a rien à envier à de plus grandes. Elle a l'électricité, l'eau de Loire sous pression, des halles, une salle des fêtes contenant 600 personnes. Elle put même avoir le gaz de houille si l'exploitation de ses mines devenues trop pauvres n'avait été abandonnée. Elle le remplace par de nouvelles découvertes le gaz butane ; si cet abandon et celui de la plupart de ses fours à chaux a réduit sa population qui s'élevaient à 6000 habitants de près de ½, ses beaux sites, son île verdoyante, ses cours d'eau poissonneux, y amènent la belle saison de nombreux étrangers qui compensent la perte subie ; des parisiens y ont même acquis ou fait construire des maisons.

Dans une revue de luxe, j'écrivais, il y a quelques années, que, sur les grèves blondes de la Loire, on établirait bientôt des cabines, que l'on pourrait prendre son bain sans attendre l'heure de la marée. Depuis l'an dernier, c'est un fait accompli ; sur ces côteaux, j'ai planté, en même temps que deux amis, MM. Thibault et Cady, les premières vignes greffées sur américain. Ces vignes greffées, qui ont aujourd'hui la cinquantaine, n'auront point malheureusement, la longue existence qu'avait notre Pinot de la Loire, qui, plan direct, vivaient depuis des siècles. Grâce à son sous-sol calcaire (pierres chaudes disent les Perrayeux), nos récoltes sont plus précoces qu'en remontant le cours du Layon ; certains qui l'ignorent, je veux croire, nous traitent de verjutiers, parce que nous vendangeons avant eux. Il n'empêche qu'à l'exposition des arts décoratifs de 1925, ce fut un verjutier, de Chalonnnes, votre serviteur, qui obtint le diplôme de grand prix.

Il y a 40 ans, quelques temps après la constitution du premier syndicat viticole de l'Anjou, l'Union des viticulteurs de l'Anjou fut créée sur ma proposition. La foire aux vins d'Anjou, depuis, a lieu chaque année, dans la première quinzaine de janvier. Des centaines de viticulteurs y prennent part, y font connaître leurs vins et y font des affaires.

Puis ce fut le concours d'habillage de bouteilles et la création d'un verre spécial au vin d'Anjou. Pour ce verre, j'ai insisté, mais vainement, jusqu'à ce jour, pour qu'il figure sur les catalogues des grands magasins à côté des verres à Bordeaux et à Champagne.

“J'espère, messieurs, que vous conserverez un bon souvenir de votre visite chez nous, puisque le vin d'Anjou, qui parfois fait flageoler les jambes, apporte du bonheur au cœur et la gaieté à la tête, paraphrasant “ le voyage en chine”, je chanterais volontiers : Chalonnnes est un pays charmant qui doit vous plaire assurément.

“Je lève mon verre en l'honneur de M. Le Président de la République, de la Reine des vins de France et à celle de Chalonnnes. Je bois à votre santé à tous et en particulier à M. Barthe qui a bien voulu m'être présenté l'année dernière à mon stand de la foire de Paris.”

Le programme d'aujourd'hui

Rassemblement des délégations place du Champ de Mars, à 8h15.

Départ pour Brissac, Quincé, Chavagnes, Martigné, Aubigné, Tigné, St Georges, Concourson, Les Verchers.

Arrivée à Doué la Fontaine à 9h25. Départ à 10h15.

Arrivée au Puy Notre Dame à 10h30. Départ à 10h55 (Le Vaudelnay-Rillay)

Arrivée à Montreuil Bellay à 11h10. Départ à 12h00, après une réception au Château de la famille de Grand-Maison. (Saumur, gendarmerie, montée du Château, rue Lamartine, arrêt, route des Crêtes, Aunis, Dompierre.)

Monsoreau, arrivée à 13 heures ; déjeuner. Départ à 15 heures par la rive droite de la Loire.

Arrivée à Saumur, tête de pont de la gare P.-O. à 15h20, Carrousel à 16h30. Cortège des délégations en costume à 18 heures. Vin

d'honneur à l'hôtel de ville à 19 heures. Banquet officiel à 19h30. Concert, illuminations, embrasement du Château à 21h30. Feu d'artifice à 22h30.

Des centaines de viticulteurs du Saumurois seront réunis à Montreuil Bellay pour recevoir les délégations de France.

L'Ouest-Eclair, le 6 juillet 1937

———— 1960 ————

Canton de Chalonnnes-sur-Loire.

Samedi et dimanche prochains. Un retentissant succès attend la 2e foire aux vins de Chalonnnes



Les organisateurs de la 2ème foire aux vins entourant une charmante serveuse de l'hôtel d'Anjou où aura lieu le banquet.

La 2ème foire aux vins sera présidée par M. Hauret, Député et inaugurée par le Préfet.

Le Courrier de l'Ouest, en 1960



1960. Le Trou du vigneron. De gauche à droite : Yves Poitevin (le 1er commis de Bernard Lucas), M. Joseph Joncheray (Aramis), le beau-père de Jean Jacques Gautier, M. Bernard Lucas (Athos), M. Jean Brousseau (patron du café des voyageurs) et M. Francis Bourreau (Porthos). Tirage initial de la photo des mousquetaires.

———— 1965 ————



1965. Élection de Miss Chalonnnes, à la Foire aux vins.

———— 1972 ————



Février 1972. Foire aux vins. Remise du mérite agricole à M. René Oger



Février 1972. Foire aux vins. Remise du mérite agricole à M. René Oger

———— 1973 ————



16 février 1973. Publicité sur Ouest-France.

———— 1974 ————

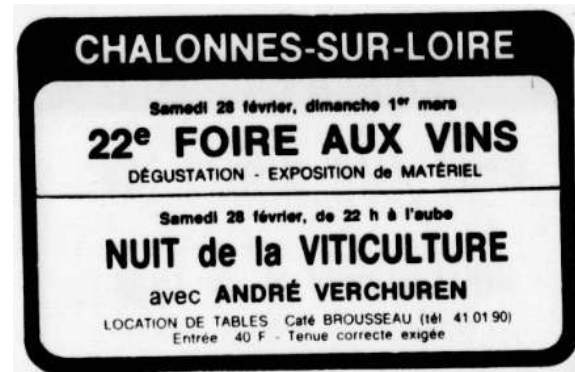


1974. Vin d'Anjou

———— 1976 ————



1976. Joncheray, Brousseau (père), Brousseau Sylvie, Gautier Jean Jacques, Lucas Bernard, Bourreau Christian, Lucas Pascal.



27 février 1981

———— 2010 ————

Chalonnnes-sur-Loire.

Raymond Poulidor star de
la fête des vins de Chalonnnes



1979



24 et 25 février 1979



Raymond Poulidor est l'invité d'honneur de la 51e fête des vins de Chalonnnes

La fête des vins de Chalonnnes-sur-Loire s'achèvera demain soir, après moult dégustations du dernier millésime. Mais ce n'est pas le seul attrait de cette manifestation : depuis ce matin, et jusqu'à demain soir, Raymond Poulidor dédicace ses derniers ouvrages, pour le plus grand plaisir des supporters de la première heure. Sans aucune vanité, mais avec beaucoup d'humour, « Poupou » taille le bout de gras avec tout le monde, en toute simplicité.

51e fête des vins d'Anjou, à Chalonnnes sur Loire. Ouverte ce dimanche de 10 h à 19 h. Entrée : 3 €.

Ouest-France, le 27 février 2010

———— 1981 ————

Chalonnnes-sur-Loire.

Élise Denis élue Miss Anjou à la fête des vins de Chalonnnes



Élise Denis (au centre, en tailleur sombre) a été élue Miss Anjou hier soir. Sa première dauphine (à sa gauche sur la photo) s'appelle Tiphaine Le Hir.

C'est la nouvelle miss Anjou : originaire de Chemillé, Élise Denis, 22 ans, étudiante en première année de master de droit public a été sacrée hier soir, dans le cadre de la fête des vins de Chalonnnes-sur-Loire. Sa première dauphine s'appelle Tiphaine Le Hir. Âgée de 21 ans, elle est née à Andrezé. La deuxième dauphine, Charlotte Chiron, est née voici 18 ans à Beaupréau. Pour la petite histoire, les trois miss ont déjà défilé ensemble lors de l'élection Miss Loire océan, qui s'est tenue le 22 janvier dernier à Trélazé.

Ouest-France, le 28 février 2010

———— 2011 ————

Fête des vins de Chalonnnes.

Des trains gratuits à partir d'Angers, Cholet et Chemillé, dimanche



A l'arrivée à Chalonnnes, les voyageurs pourront monter dans le petit train des vignes.

Dimanche, on pourra aller gratuitement en train à la fête des vins de Chalonnnes sur Loire. 300 billets seront mis à disposition des voyageurs au départ des gares d'Angers, Cholet et Chemillé. Pour en obtenir un, il faut téléphoner au 0 810 324 324

A partir d'autres gares des Pays de la Loire, des billets seront en vente à 50% du tarif habituel. A l'arrivée à Chalonnnes, les voyageurs pourront être pris à bord du petit train des vignes qui les accueillera pour les emmener sur les lieux de la fête des vins d'Anjou.

Le Courrier de l'Ouest, le 23 février 2011

Chalonnnes-sur-Loire.

Fête des vins d'Anjou :
La cérémonie d'intronisation



La confrérie des Fins gousiers a accueilli de nouveaux chevaliers ce matin, à la fête des vins d'Anjou de Chalonnnes-sur-Loire.

Il y a des grands maîtres, des robes colorées, des taste vins. Ce matin, à la fête des vins d'Anjou de Chalonnnes-sur-Loire, une longue cérémonie a permis d'adoubes nombre d'amateurs de vin. Ils sont devenus chevaliers de la confrérie des Fins gousiers... Tout un programme.

Ouest-France, le 26 février 2011

Agathe Pinon a été élue Miss Anjou à Chalonnnes, hier soir



Mélanie Berthelot, première dauphine ; Agathe Pinon, Miss Anjou 2011, et Flavy Facon, seconde dauphine.

Agathe Pinon est la nouvelle Miss Anjou. Âgée de 21 ans, elle est originaire de Saint-Gemmes-d'andigné. Elle a été élue, hier soir, à Chalonnnes-sur-Loire, dans le cadre de la fête des vins d'Anjou. « Je n'y croyais pas, comme d'habitude, je viens là surtout pour m'amuser avec les filles », a-t-elle déclaré ce dimanche matin.

La jeune femme, titulaire d'un BTS en management des unités commerciales cherche un emploi dans le secteur bancaire.

Ouest-France, le 27 février 2011

Chalonnnes-sur-Loire.

Des trains spéciaux pour aller à la fête des vins ce week-end

Chalonnnes-sur-Loire organise sa 53e fête des vins samedi 25 et dimanche 26 février. Des trains spéciaux (gratuits ou à demi-tarif) seront affrétés par la SNCF pour conduire les chalands dans la cité des bords de Loire.

Le salon des vins (entrée 3 €) rassemblera 46 vigneronnes qui présenteront 29 appellations. Une « nuit des vigneronnes » se déroulera samedi 25, à partir de 20 h dans la halle des Mariniers, toujours à Chalonnnes. Le point d'orgue en sera l'élection de Miss Anjou.

Ouest-France, le 24 février 2012

La fête des vins de Chalonnnes démarre ce samedi matin

Chalonnnes-sur-Loire organise sa 53e fête des vins à partir de ce samedi matin et jusqu'à demain dimanche et dimanche. Des trains spéciaux (gratuits ou à demi-tarif) seront affrétés par la SNCF pour conduire les chalands dans la cité des bords de Loire.

Le salon des vins (entrée 3 €) rassemblera 46 vigneronnes qui présenteront 29 appellations. Une « nuit des vigneronnes » se déroulera ce samedi soir à partir de 20 h dans la halle des Mariniers, toujours à Chalonnnes.

Le point d'orgue en sera l'élection de Miss Anjou.

Ouest-France, le 25 février 2012

Fête des vins de Chalonnnes : entre deux verres, des livres



La journaliste Deborah Rudetski auteur du livre « Des boissons et des hommes »

Deux invités pour la fête des vins de Chalonnnes sur Loire qui se termine ce dimanche à 18 h : le journaliste sportif Jean-Paul Ollivier qui dédicacera son livre « Paulo la Science » et la journaliste vinicole Deborah Rudetski auteur du livre « Des boissons et des hommes », « un livre rigolo dédié aux vins, bières, liqueurs, eaux, whiskies, exclusivement français. »

« J'avais besoin d'une vie légère », raconte aujourd'hui dans les colonnes de dimanche Ouest-France celle qui fut bénévole pendant vingt ans à SOS Attentats, l'association créée par sa mère. Sa vie a basculé avec celle de ses parents victimes de l'attentat du Grand-Véfour, à Paris, en 1983. Elle en avait soupé de cette existence faite de bombes et de sang.

« Nos vins, c'est notre culture, dit cette femme de 37 ans. Je ne comprends pas qu'on ne défende pas plus ce patrimoine. » Cette femme est un syndicat de défense des appellations d'origine contrôlées (ou non) à elle toute seule.

Ouest-France, le 26 février 2012

Maine-et-Loire.

La nouvelle Miss Anjou s'appelle
Mélody Oudoux



La nouvelle Miss Anjou, Mélody Oudoux et Pauline Véron à droite.

Mélody Oudoux a été élue samedi soir Miss Anjou à Chalonnnes-sur-Loire, où se déroulait la traditionnelle fête des vins. Originaire du petit village de Tancouigné, cette jeune femme de 23 ans est donc la représentante du département pour le comité prestige national de Geneviève de Fontenay. Sa première dauphine s'appelle Annabelle Roy et la deuxième Pauline Véron.

Le Courrier de l'Ouest, le 28 février 2012

Chalonnnes-sur-Loire.

Les gagnants de la fête des Vins 2012



Les gagnants des jeux de la fête des Vins avec les responsables et bénévoles.

Les bénévoles organisateurs de la fête des Vins 2012, reconnaissables à leur fameuse écharpe jaune, ont accueilli les gagnants des différents jeux proposés lors de la manifestation en février dernier. Dominique Pairochon, président de l'UMGV (Union des producteurs de grands vins), a tout d'abord remis un chèque de 100 € aux jeunes Chalonnais qui ont proposé leur service aux visiteurs durant l'événement en transportant les caisses de vins jusqu'à leur voiture.

Les gagnants du jeu proposé dans le supplément gratuit du quotidien O.-F. sont Marie Leclair, de Chalonnnes, Marcel Chiron, de Chaudfondes sur Layon et Thérèse Galard, de La Pommeraye. Gérard Gourichon, de Chalonnnes, remporte le prix de la prévention routière. Enfin, deux couples tirés au sort parmi près d'une centaine de jeunes ayant choisi de se marier dans l'année, ont été récompensés de leur visite à la fête des vins. Il s'agit d'Anne-Laure Besnier et Arnaud Meslet, originaires de Loire-Atlantique et Aude Vasturin et Jean Lefranc, de Bourgneuf en Mauges.

Ouest-France, le 10 juin 2012

Chalonnnes sur Loire.

Les producteurs font la promotion des vins d'Anjou en Irlande



Le voyage en Irlande de l'UPGV et des Fins Gousiers a permis l'intronisation de plusieurs personnalités irlandaises, dont l'ambassadrice de France, qui soutient leur action.

Une première pour les organisateurs de la fête des vins : trente et un membres de l'UPGV (Union des Producteurs de Grands Vins) et leur président Dominique Pairochon sont allés à Ballinasloe et dans le comté de Galway pour faire la promotion des vins d'Anjou, mais aussi nouer des contacts avec les commerçants et acheteurs de vin locaux. Sept vignerons et la confrérie des Fins Gousiers d'Anjou les accompagnaient, et vingt-sept domaines viticoles étaient représentés.

Pus de quatre cents bouteilles ont été offertes lors de quatre temps forts : à plus de deux cents invités dont cinq importateurs au château de ClareGalway, où le maire du comté de Galway, Thomas Welby, et trois personnalités locales ont été intronisés par les Fins Gousiers. Le lendemain, les délégations ont participé à la grande parade du festival des huîtres : occasion pour les Angevins de consacrer le mariage du Chenin et de l'huître de Galway. Le soir, le groupe a rejoint Ballinasloe pour découvrir le marché aux Chevaux, assister au repas officiel et offrir des vins. Carmen Grealy, maire, Catriona Morgan, secrétaire de la ville, John Flynn, président de la chambre de commerce, et Donal Scannel, représentant de la fête internationale des chevaux, ont été intronisés.

Le troisième jour, après avoir déposé dans le bar à vin une statue de Bacchus ornée du collier des Fins Gousiers et affiché une superbe carte du vignoble angevin offerte par le comité Interloire, partenaire de l'opération, la délégation s'est rendue au restaurant Moran's Oyster cottage. Emmanuelle D'Achon, ambassadrice de France en Irlande, les attendait pour les féliciter et souhaiter que cette opération soit le début d'échanges économiques pour les grands vins d'Anjou. Elle a elle-même été intronisée.

Trois objectifs sont d'ores et déjà bien engagés : la création d'une ambassade des Fins Gousiers en Irlande, l'organisation d'une fête des vins dans le comté et la venue d'une délégation irlandaise à la fête des vins chalonnaise en février.

Ouest-France, le 9 octobre 2012

Chalonnnes sur Loire.

Échanges franco-irlandais :
Galway à la Fête des vins



Alan Farrell (1er à droite), au côté de Dominique Pairochon sur le domaine d'Olivier Voisine (au centre). Il est l'interlocuteur privilégié des échanges franco-irlandais à l'occasion de la Fête des vins.

Après la visite à Ballinasloe et Galway des membres de l'Union des producteurs de grands vins (UPGV) et de la confrérie des Fins Gousiers (OF 10 octobre), c'était au tour des organisateurs de la Fête des vins chalonaise de recevoir l'Irlande en la personne de Alan Farrell. Le jeune homme, naguère secrétaire à la mairie de Ballinasloe et acteur de première heure du jumelage avec Chalonnnes, travaille maintenant pour le comté de Galway. Intrônisé en octobre officier de l'ordre des Fins Gousiers (il était chevalier depuis 2007), il compte bien œuvrer pour la mise en place d'échanges économiques à la faveur du concours de la Fête des vins chalonaise.

Une délégation irlandaise y sera donc présente les 23 et 24 février.

Outre les représentants officiels, dont le consul français de Galway, celle-ci sera constituée d'artisans et de producteurs locaux. Promotion de moules, saumon fumé, fromage, textiles et des fameuses huîtres de Gallway, qui seront ouvertes en direct par le champion d'Europe Mickael Moran en personne. La participation d'une école hôtelière de renom de Galway ainsi que de personnalités des médias irlandais est également envisagée. Reçu avec son épouse et sa jeune fille par Dominique Pairochon, président de l'UPGV, pour travailler

ensemble à cette nouvelle collaboration, Alan Farrell a rendu visite à quelques viticulteurs chalonnais.

Ouest-France, le 1er novembre 2012

— 2013 —

Chalonnnes sur Loire.

« Charmant rebelle », c'est le nom donné au millésime 2012



Les organisateurs de la fête en visite chez les viticulteurs : ici, au domaine Dénéchaud à Saint-Aubin-de-Luigné.

Samedi 26, un mois avant le lancement de la 54^e fête des vins organisée par l'Union des producteurs de grands vins (UPGV), les amis du Père Nectar faisaient leur rituelle tournée des caves afin de qualifier le millésime 2012. Les quatre viticulteurs visités cette année étaient le domaine Dénéchaud à Saint Aubin de Luigné, Biotteau à Saint Jean des Mauvrets, Rochais à Martigné-Briand et Tijou à Saint-Aubin.

« Nous visitons chaque année des caves différentes afin de saluer les viticulteurs dans leur vignoble mais aussi d'élire notre coup de coeur », explique Dominique Pairochon, président de l'UPGV. Dans chacune des quatre caves, cinq crus à goûter et une note sur cinq à leur attribuer. Avec les vingt-quatre amis du Père Nectar, de fins connaisseurs tel Vanessa Godfrin, oenologue, créatrice du Secret des papilles à Vaudelnay. La jeune femme animera un repas « accord mets et vins » pour une trentaine de

personnes les samedi et dimanche midis de la Fête des vins. C'est là une des nouveautés de l'édition 2013, qui réserve encore d'autres surprises comme un marché exceptionnel de produits irlandais fabriqués dans le comté de Galway et du Connemara. En attendant, les coups de coeur ont été décernés au Gaec Dénéchaud pour son anjou blanc ; à la Scea Biotteau pour son anjou rouge ; à l'Earl Rochais pour son cabernet d'Anjou et à Tijou pour son coteau du Layon.

Le millésime 2012 a été qualifié de « charmant rebelle » par le comité de la Fête des vins : « Ce millésime a donné des sueurs froides à nos vignerons, forgé dans la difficulté : gel de début d'année, temps pluvieux pour la floraison, été plutôt froid et automne revêche. Il a su relever ces défis, se plier aux contraintes jusqu'à réduire sa quantité pour offrir au final les charmes d'une année surprenante portée sur le fruit, la fraîcheur et le goût. » Ce millésime sera présenté les 23 et 24 février par une cinquantaine de vignerons d'Anjou mais aussi du Chinonais et du muscadet.

Ouest-France, le 28 janvier 2013

Chalonnnes sur Loire. Ambiance irlandaise au cabaret de la fête des Vins



Les Swing girls and boy à la soirée cabaret de la fête des Vins.

Organisée dans le cadre de la fête des vins du 23 et 24 février, la traditionnelle soirée cabaret prendra, cette année, une dimension

particulière. Accueillie dans le cadre des échanges entre les villes de Chalonnnes et Ballinasloe, et des relations avec le comté de Galway, une délégation irlandaise de cinquante personnes sera présente. Les responsables locaux ont choisi de rendre honneur au pays du trèfle, au cours de la soirée.

Des chants français et irlandais ouvriront le spectacle. Au programme : musique traditionnelle irlandaise, élection de Miss Anjou, qui deviendra ambassadrice des vins d'Anjou 2013, et spectacle cabaret avec les Swing girls and boy, compagnie du Morbihan composée de dix danseuses et d'un danseur, interprétant des ballets de tous les pays du monde. Samedi 23 février, à partir de 20 h 15, à la halle des Mariniers. Réservations pour le dîner spectacle au 06 60 34 36 26. Nombre de places limité. Tarif : 30 €.

Ouest-France, le 15 février 2013

Chalonnnes-sur-Loire. En train gratuitement à la fête des Vins



Les vignerons du comité offrent un aller-retour en train gratuit à partir d'Angers et Cholet, ou une bouteille gratuite à la sortie de la fête aux conducteurs passés à l'éthylotest.

La fête des vins de Chalonnnes fait partie du patrimoine culturel de l'Anjou. On pourra y aller en train au départ d'Angers ou Cholet.

Héritière des fêtes à la barrique

C'est la dernière du genre en Anjou, véritable patrimoine culturel régional que les

vignerons de l'Union des producteurs des grands vins d'Anjou préservent avec soin depuis 54 ans ! Le millésime 2012 a été déclaré « charmant rebelle » par le comité. Pourquoi rebelle ? « On a rencontré les vignerons, certains ont réussi à le dompter. Il y a eu le froid en janvier, les pluies à la floraison, des pluies pour les vendanges ! »

Billet de train gratuit

Des trains spéciaux au départ d'Angers et Cholet seront mis à disposition dimanche 24 pour se rendre gratuitement à Chalonnnes. Les billets seront vendus à 50 % jusqu'à Angers ou Cholet, pour les voyageurs en provenance d'autres destinations des Pays de la Loire. Arrivés à Chalonnnes, les voyageurs seront transportés de la gare au salon par le petit train des vignes.

Le Père Nectar

Accord mets et vins à midi le samedi, grand repas officiel, élection de Miss Anjou, soirée cabaret à partir de 20 h, randonnée du Père Nectar, vide-greniers, initiation à l'œnologie, dégustation de produits irlandais de Galway... Nombreuses seront les propositions.

Pour les familles venues en voiture, un badge sera remis au conducteur, qui après contrôle à l'éthylotest à la sortie, se verra remettre une bouteille de vin gratuite, à déguster chez lui...

Samedi 23, à partir de 9 h 30 et dimanche 24 février, 8 h 30 à 19 h, à Chalonnnes sur Loire. Rés. Élection Miss Anjou : 06 60 34 36 26. Entrée de la fête : 3 €

Ouest-France, le 17 février 2013

Chalonnnes sur Loire.

Vendredi, du rock irlandais pour lancer la 54e fête des vins



Le groupe de rock irlandais The Deans sera en concert, vendredi, à 20 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville.

Du vert pour réchauffer les verres. La fête des vins prendra cette année une couleur particulière puisqu'une délégation d'une cinquantaine d'Irlandais est attendue pour partager l'événement, qui débutera exceptionnellement dès le vendredi, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Des stands et des animations seront proposés tout le week-end. Une cinquantaine de viticulteurs sont attendus au salon des vins.

Vendredi 22 février : honneur à la musique irlandaise

L'Union des producteurs de grands vins (UPGV), organisateurs de la manifestation, propose aux Irlandais et aux familles qui les accueillent, de se retrouver à 19 h, à Calo'délices. La brasserie sera transformée pour l'occasion en pub, grâce aux airs de musique traditionnelle irlandaise, joués par des musiciens de Ballinasloe. Puis, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le groupe de rock de Galway, The Deans, donnera un concert : ces trois jeunes musiciens et chanteurs ont déjà sillonné l'Europe, se faisant remarquer au festival de Montreux ; ils définissent leur musique comme du « roots rock ». La soirée s'achèvera au Café des voyageurs.

Samedi 23 : intronisations, mariages et cabaret

Après l'inauguration officielle de la 54e fête des vins, les Fins Gousiers devront introniser trente-six personnes ; cette année, l'invité d'honneur est le grand sommelier Philippe Faure-Brac. Un repas « accord mets et vins » sera proposé par le Secret des papilles. Après

le banquet officiel, un cortège partira de la halle des Mariniers pour rejoindre la salle Calonna et procéder à trois mariages : celui du saumon du Connemara, des huîtres de Galway et des moules de Clifden avec le chenin. « Mariage qui pourra être consommé par tous les amateurs ! », affirme Dominique Pairochon, président de l'UPGV. La soirée cabaret, qui débutera à 20 h 15 à la halle des Mariniers par l'élection de Miss Anjou, affiche déjà complet avec plus de 280 convives annoncés, dont les personnalités irlandaises et des élus chalonnais.

Dimanche 24 : randonnée, vide-greniers et défilés de mode

Les lève-tôt pourront participer, dès 8 h 30, à la 7^e randonnée du Père Nectar avec l'association chalonnaise La Godasse. Un vide-greniers se tiendra toute la matinée face à la salle Calonna. A 11 h 45, un premier défilé de mode, organisé par Catherine Barthélémy, présentera la collection printemps-été 2013 ; un deuxième défilé aura lieu à 16 h. Auparavant, à 15 h 30, les coups de coeur 2012 des vins d'Anjou seront décernés.

Programme détaillé et réservations sur www.fetedesvins-anjou.fr

Ouest-France, le 19 février 2013

Chalonnnes sur Loire.

Des billets de train gratuits pour profiter de la fête dimanche



Les organisateurs de la fête des vins aux côtés de Françoise Forestier, agent SNCF partenaire de la manifestation chalonnaise.

Partenaire depuis une douzaine d'années de la fête des vins d'Anjou chalonnaise, le conseil régional et la SNCF offrent jusqu'à ce mercredi 20 février à 19 h, 300 billets de train, aller et retour, au départ d'Angers, Cholet et Chemillé pour venir assister à cet événement dimanche 24. Le petit train local emmènera ensuite gracieusement les visiteurs de la gare chalonnaise à la salle Calonna, site de la fête. Les agents de la SNCF, Jamy Poiraudreau et Françoise Forestier, qui mettent en oeuvre cette opération, précisent que cette offre ne concerne que les TER.

Au-delà du 21 février et jusqu'au dimanche 24, il sera encore possible de bénéficier d'une remise de 50 % sur les trajets aller-retour depuis toutes les gares de la Région. Pour bénéficier d'un billet aller-retour gratuit : tél. 0 810 324 324 avant 19 h, mercredi 20 ; pour la réduction de 50 %, il suffit d'en faire la demande à la gare de départ (Angers, Nantes, Saumur, Le Mans...).

Ouest-France, le 19 février 2013

Chalonnnes sur Loire.

Mariage du saumon irlandais avec le chenin et les huîtres



Pierre Cesbron, grand maître de la confrérie des Fins gousiers, Dominique Pairochon, président de l'UPGV, Tom Wilby, mayor de Galway (Irlande), et Martina Moloney, administratrice du comté de Galway, ont marié le chenin avec les huîtres et le saumon irlandais. Un grand moment lors de la cinquante-quatrième édition de la fête des vins à Chalonnnes-sur-Loire.

Ouest-France, le 25 février 2013

Madame le maire a évoqué une actualité favorable pour la viticulture, puisqu'un décret validant des aides aux investissements des vignerons français vient d'être voté cette semaine. « La fête des vins s'inscrit dans notre politique d'œnotourisme en Loire-Layon : mise en réseau des acteurs du vin, guide Bienvenue dans les vignes, la Layon-box, la Translayon... » Stella Dupont a ensuite souhaité - en anglais - la bienvenue aux cinquante-cinq Irlandais venus, le temps du week-end, partager l'événement et faire connaître leurs produits. Dominique Pairochon, président de l'UPGV, a rappelé que cette fête des vins était la seule qui restait en Anjou et qu'elle a su se moderniser. Un budget de 60 000 €, 55 vignerons invités et une centaine de bénévoles réquisitionnés.

Ouest-France, le 25 février 2013

Chalonnnes sur Loire.

La 54e édition de la fête des vins le temps d'un week-end



Inauguration officielle de la fête des vins, samedi, à la mairie.

La cinquante-quatrième édition de la fête des vins chalonnaise a été inaugurée, samedi 23 à la mairie, par Stella Dupont, en présence de Gildas Guguen, conseiller régional, et d'une importante délégation irlandaise, dont Martina Moloney, administratrice du comté de Galway, invitée par l'Union des producteurs de grands vins.

Chalonnnes sur Loire.

Virginie Beaumont,
ambassadrice des vins d'Anjou



Virginie Beaumont, élue miss Anjou à la fête des vins, entourée de ses dauphines, Wendy Meyssain et Pauline Véron.

La fête des vins d'Anjou est marquée chaque année par l'élection de Miss Anjou. Samedi 23, lors de la soirée cabaret « La nuit des vigneron », c'est l'Angevine Virginie Beaumont qui a été choisie par le public, devenant ainsi l'ambassadrice des vins d'Anjou pour 2013. Titulaire d'un bac pro esthétique, elle recherche actuellement un emploi et s'est déjà essayée au concours de miss hippodrome, miss Pays de la Loire et miss Trophée vert. Wendy Meyssain, la première dauphine, est d'origine Martiniquaise et a grandi à Segré avant de monter à Paris faire des études de langues, littératures et civilisations étrangères. Elle souhaite devenir professeur des écoles. La deuxième dauphine est une Vihiersoise, Pauline Véron. En master de mathématiques à l'université catholique, elle est, elle aussi, tentée par l'enseignement.

Ouest-France, le 25 février 2013

Chalonnnes sur Loire.

Le ruban pour le salon des vins coupé samedi matin



Inauguration du salon des vins

Stéphane Chipponi, directeur de cabinet du préfet, entouré de Stella Dupont, maire, et du sommelier invité d'honneur Philippe Faure-Brac, a coupé le ruban pour l'entrée au salon des vins, samedi matin.

Ouest-France, le 25 février 2013

Chalonnnes sur Loire.

Fête des vins :
moins de monde mais des acheteurs

Une semaine après l'événement, premier bilan en demi-teinte pour la Fête des vins de Chalonnnes, puisque l'Union des producteurs de grands vins a enregistré une baisse de fréquentation de 10 % environ. Le salon des vins a cependant recensé l'achat de près de 3 000 bouteilles auprès des 51 viticulteurs présents. Les coups de coeur décernés chaque année par le comité de la fête des vins, à la suite de la visite des caves, ont été remis au Gaec Dénéchaud (Saint Aubin de Luigné) pour son anjou blanc sec ; à la EARL Rochais (Martigné-Briand) pour son cabernet d'anjou ; à la EARL Tijou et fils (Saint-Aubin-de-Luigné) pour son coteau du layon ; à la SCEA Biotteau (Saint Jean des Mauvrets) pour son anjou rouge. Pour leur premier accueil officiel, les produits apportés par la délégation irlandaise ont connu un franc succès : 2 700 huîtres, 80 kg de saumon bio du Connemara, 300 kg de moules de Cliften ont été consommés. Les projets se poursuivent avec l'Irlande. Des échanges vont être établis entre l'école hôtelière de Galway et le centre de formation restauration de la chambre de commerce et d'industrie de Saumur. Les 4 et 5 mai, une délégation se rendra à Oughterard (comté de Galway) pour le festival des moules du Connemara.

Ouest-France, le 1er mars 2013

Chalonnnes sur Loire.

La fête des vins sert l'image de l'Anjou et de Chalonnnes

Le président de la fête des vins, Dominique Pairochon, a reçu les gagnants de la 54^e édition de la fête des vins d'Anjou, samedi. « Une édition exceptionnelle par le nombre d'exposants viticulteurs et la venue d'une

délégation du comté de Galway et de producteurs irlandais, a indiqué le président. Le reportage réalisé lors de cette visite a été diffusé le 15 mars à la télévision nationale irlandaise et regardé par plus de 450 000 personnes. L'Anjou, Chalonnnes et sa fête des vins ont bénéficié de cette tribune. Le film sera prochainement mis en ligne sur le site de la fête des vins. »

Les gagnants du jeu de la Prévention routière sont Jérôme Durand, de La Rochelle ; Marie-Claire Chupin, de Saumur ; Jean-Claude Rayer, de Bouchemaine. Trois couples de jeunes mariés ont été récompensés de leur visite au salon des vins : Aline Poilane (Chalonnnes) et Anthony Choller (Rochefort-sur-Loire) ont gagné une nuit au château de l'Epinay ; Aurélia Benard et Nicolas Bourcier (Louroux-Béconnais) ainsi que Maïwenn Dunaye et Vincent Lebrun (Melay), une soirée ligérienne. Un chèque de 100 € a été remis au foyer des jeunes de Chalonnnes afin de récompenser ses membres de leur participation à cette 54^e édition.

Ouest-France, le 27 juin 2013

———— 2014 ————

Chalonnnes.

La Fête des vins d'Anjou
a relooké son site web



Les amis du père Nectar réunis autour de Bernard Vary, concepteur du site web relooké de la Fête des vins.

Le comité directeur de la Fête des vins d'Anjou vient de mettre en ligne une nouvelle mouture de son site internet. La précédente datait d'une dizaine d'années et ne permettait pas d'intégrer de nouvelles technologies comme l'affichage de vidéos.

Ce nouveau site reprend pour l'instant beaucoup d'informations disponibles sur l'ancien, mais va s'enrichir progressivement d'éléments permettant sa mise à jour d'ici la 55^e édition, les 22 et 23 février.

« L'ancien site affichait des pointes de 5 000 visiteurs par mois à l'approche de la Fête » explique le président Dominique Pairochon, qui souhaite « que le visiteur puisse naviguer sur le nouveau avec un meilleur confort ». La page Facebook de la Fête des vins d'Anjou reste bien entendu également disponible et actualisée.

Le Courrier de l'Ouest, le 14 janvier 2014

Chalonnnes sur Loire.

Un nouveau site pour
s'informer sur la Fête des vins



Dominique Pairochon et Bernard Vary présentent le nouveau site de la Fête des vins, entourés des membres du bureau de l'association organisatrice.

L'association UPGV (Union des producteurs de grands vins), organisatrice de la Fête des vins chalonnaise, a un nouveau site... « sur internet, précise avec humour le président Dominique Pairochon. Sinon elle reste bien ancrée dans la zone des Marais. Enfin pour

le moment, tant que les travaux prévus [zone commerciale N.D.L.R] ne la rejettent pas vers un autre lieu ! »

Pour informer les visiteurs et promouvoir la Fête des vins, qui cette année aura lieu les 22 et 23 février, le bureau a choisi de moderniser son ancien site internet, dont la création datait d'une dizaine d'années. Sous la houlette de Bernard Vary, une poignée de membres du comité d'organisation a travaillé sur la nouvelle version qui propose un accueil plus attractif : un fond d'écran plus lisible, des carrousels de photos « historiques », des vidéos, une page spéciale « futurs mariés », un coin des gourmands pour assortir recettes et vins du terroir. Un lien pourra également rapprocher les viticulteurs exposants des amateurs de vins.

Le site informe sur le déroulement du salon, les nouveautés, les modalités pour participer. « On ne peut encore rien dévoiler sur l'invité et les surprises de l'édition 2014, 55e du nom, mais cela va être bien, comme d'habitude, assure Dominique Pairochon. La tournée des caves est prévue le 25 janvier. »

Site : fetedesvins-anjou.fr ;
compte Facebook toujours actif.

Ouest-France, le 14 janvier 2014

L'Union des producteurs de grands vins, organisatrice de la 55e Fête des vins d'Anjou des 22 et 23 février, aura pour invitée d'honneur Aude Henneville. Aude Henneville est bien connue des téléspectateurs pour avoir participé 2012 à l'émission The Voice dans l'équipe parrainée par Louis Bertignac, en se classant à la 4e place. Aude a assuré ensuite la première partie de la tournée « Stars 80 », soit plus de 500 000 spectateurs à avoir apprécié sa voix grave envoûtante, particulièrement adaptée aux ambiances de ballades country qu'elle affectionne.

Cette fan de Francis Cabrel, elle-même auteur-compositeur dont la chanson française est loin d'avoir à rougir, donnera un concert gratuit le 22 février à 16 h, sous chapiteau chauffé, concert suivi d'une dédicace de son premier EP (cinq titres). Elle inaugurera la Fête samedi matin, présidera le jury pour l'élection de Miss Anjou et participera au repas officiel en offrant un récital à quelque 300 privilégiés lors de la Nuit des vigneron, à la Halle des marinières. Aude Henneville est sur Facebook. Réservation pour la Nuit des vigneron : 06 60 34 36 26.

Le Courrier de l'Ouest, le 20 janvier 2014

Chalonnnes.

Aude Henneville enchantera
la Fête des vins



Membres du bureau de l'association organisatrice.

Chalonnnes sur Loire.

Une chanteuse de The Voice
présidera la Fête des vins



Aude Henneville, auteur, compositeur et interprète, est l'invitée de la 55e Fête des vins.

Ça y est, l'invitée de la Fête des vins chalonnaise a confirmé sa venue. Aude Henneville sera à Chalonnnes le week-end des 22 et 23 février pour ouvrir, le matin du samedi, la 55e édition de l'événement. Elle offrira également un concert le même jour à 16 h, dédicacera son album et présidera le jury Miss-Anjou ainsi que la soirée spectacle de la Nuit des vigneronns.

À 32 ans, la jeune femme débute une carrière prometteuse. Remarquée en 2012 dans l'émission The Voice sur TF1, elle était coachée par le musicien Louis Bertignac et est sortie quatrième du concours. En 2013, elle a enregistré un mini-cd et effectué la tournée Stars 80 en première partie de Lio, Jean-Luc Lahaye, Patrick Hernandez... Au total : une soixantaine de dates à travers la France, la Suisse et la Belgique. Auteur, compositeur, interprète, Aude Henneville accompagne sa voix grave à la guitare et se dit fan de Francis Cabrel. Cette chanteuse originaire de l'Ile-de-France, qui professe un goût marqué pour le bon vin, a répondu oui avec enthousiasme et simplicité à l'invitation

de l'Union des producteurs de grands vins (UPGV).

Samedi 22 février, à 16 h. Concert gratuit d'Aude Henneville sous le nouveau chapiteau chauffé de la Fête des vins, face à la salle Calonna. Programme complet de la Fête des vins : www.fetedesvins-anjou.fr

Ouest-France, le 24 janvier 2014

Chalonnnes.

« Plaisant et distingué »,
le millésime 2013 !



Les amis du père Nectar chez un vigneron de Saint Aubin de Luigné.

Les organisateurs de la Fête des vins d'Anjou ont fait samedi 25 janvier leur tournée des caves, afin de tester le nouveau millésime.

Leur verdict : le 2013 est « plaisant et distingué ». La devise ornera la scène de la salle Calonna pendant les deux jours de la fête, les 22 et 23 février. Des « coups de cœur » ont été décernés aux vigneronns visités pour certains de leurs produits.

Le Courrier de l'Ouest, le 28 janvier 2014

Chalonnnes sur Loire.

Ils font la tournée des caves
pour préparer la Fête des vins



Les organisateurs de la Fête des vins en visite chez le viticulteur Bernard Crasnier.

Vingt-cinq représentants de l'Union des producteurs de grands vins (UPGV) ont fait, en car, la tournée des caves pour tester le millésime 2013 qui sera la vedette de la fête des vins 2014 (22 et 23 février).

Les coups de coeur ont été décernés à : Bernard Crasnier, vigneron à Saint-Aubin-de-Luigné pour son coteau du layon saint-aubin, aux viticulteurs Coignard et Benesteau (domaine de la Tuffière) à Lue-en-Baugeois pour leur cabernet d'anjou ; à l'EARL Plumejeau (domaine de la Gonorderie) pour son anjou billage brissac-quincé ; à Thomas Boutin de Rochefort-sur-Loire pour son chenin vin naturel.

Ces coups de cœur seront officiellement remis au salon du vin le dimanche 23 février. Dominique Pairochon, président de l'UPGV, a qualifié le millésime de « plaisant et distingué ». Il détaille : « Des vins agréables et souples avec beaucoup de maturité. Ils sont le reflet du savoir-faire de nos vignerons, d'une ingéniosité incontestable qui a permis de relever le défi d'un automne compliqué ».

Ouest-France, le 30 janvier 2014

Chalonnnes.

La Nuit des vignerons accueillera
l'élection de Miss Anjou



Aude Henneville

La Nuit des vignerons, samedi 22 février à 20 h à la Halle des marinières, promet d'être exceptionnelle. Dans le cadre de la 55e Fête des vins d'Anjou, 300 convives y éliront Miss Anjou 2014.

Leur choix sera ratifié par un jury de six experts présidé par la chanteuse Aude Henneville. Marie Plessis, Miss Pays de la Loire 2013, native de Rochefort-sur-Loire, en fera partie.

Aude Henneville chantera quelques chansons au cours de cette soirée organisée par l'agence 53x11 et Monique Viau, avec en première partie le jazz mâtiné de Brésil de Fred Swing. Le même jour, à 16 h, Aude Henneville aura donné un concert gratuit aux visiteurs de la Fête des vins. Réservations pour le dîner-spectacle : 06 60 34 36 26. Candidatures de miss : 02 41 76 48 21, agence53x11@orange.fr.

Le Courrier de l'Ouest, le 8 février 2014

Chalonnnes sur Loire.

Élection de Miss Anjou :
appel à candidatures



Dominique Pairochon, président de l'UPGV, et Monique Viau, organisatrice de la soirée cabaret, avec Marie-Ange Domingo, de l'agence 53 x 11.

Y aura-t-il une Miss France chalonnaise ? C'est la question que posent les organisateurs de la Fête des vins réunis avec Marie-Ange Domingo, représentant l'agence 53 x 11 qui s'occupe de l'élection des miss. « L'élection de Miss Anjou a lieu depuis 1999 durant la soirée cabaret du samedi de la Fête des vins », explique Dominique Pairochon, président de l'Union des producteurs de grands vins (UPGV).

Cette année, c'est donc le samedi 22 février, lors de la 55e Fête des vins, qu'aura lieu l'élection de Miss Anjou 2014, qualificative pour Miss Pays de Loire 2014, sous l'égide de la société Miss France. La Miss et ses deux dauphines seront élues par un jury composé de membres du public de la soirée cabaret et présidé par la chanteuse Aude Henneville, invitée d'honneur. Marie Plessis, Miss Pays de Loire 2013, est attendue. Une dizaine de candidates seront en lice.

Les prétendantes doivent avoir entre 18 et 24 ans, mesurer au moins 1,70 m et habiter en Maine-et-Loire. Elles effectueront deux passages devant le public (un en robe de soirée, l'autre en maillot de bain une pièce), assortis d'une petite présentation orale.

La nouvelle Miss Anjou sera présente en tant qu'ambassadrice des vins d'Anjou, le lendemain, dimanche 23 février, à 11 h, au salon des vins chalonnais. Elle concourra ensuite à l'élection de Miss Pays de Loire en

septembre et, pourquoi pas, à Miss France en décembre.

Les jeunes filles souhaitant se porter candidates peuvent envoyer un mail à agence53x11@orange.fr ou téléphoner au 02 41 76 48 21. Pour la soirée cabaret du samedi 22 février (dîner et spectacle), réservations au 06 60 34 36 26.

Ouest-France, le 12 février 2014

Chalonnnes.

40 CD d'Aude Henneville à gagner



Aude Henneville

La Fête des vins d'Anjou a organisé un jeu de mots croisés permettant de gagner quarante CD de l'invitée d'honneur, la chanteuse Aude Henneville, ainsi que des entrées pour la Fête, offerts par le Groupement des commerçants et artisans. La grille est disponible sur le site Facebook de l'organisation, sur des sets de tables de commerces chalonnais et dans divers magazines. Il faut la retourner (remplie !) via Facebook ou la déposer dans une urne à l'Office de tourisme Loire-Layon. Le tirage aura lieu samedi 15 février à 11 h 30 à l'Office de tourisme.

Le Courrier de l'Ouest, le 12 février 2014

Chalonnnes.

Six créateurs de mode à

l'honneur lors de la Fête des vins



Catherine Barthélémy, Élise Denis (Miss Anjou 2010), Raymonde Barrault.

Dimanche 23 février à 16 h, la 55e Fête des vins d'Anjou mettra à l'honneur six jeunes créateurs de mode. Ils présenteront chacun leurs cinq plus belles robes, portées par des modèles qui défileront sur le podium. Deux trophées seront en jeu, l'un décerné par le public, l'autre, le « trophée Anne d'Anjou », attribué par un jury de personnalités compétentes présidé par Catherine Barthélémy. Raymonde Barrault et Élise Denis, Miss Anjou 2010, sont les organisatrices de l'événement.

Le Courrier de l'Ouest, le 15 février 2014

Chalonnnes.

Marie Plessis, Miss Pays de la Loire 2013, à la Nuit des vigneronns



Marie Plessis chez ses parents, viticulteurs à Rochefort sur Loire.

Marie Plessis, Miss Pays de la Loire 2013, honorera de sa présence souriante la Nuit des vigneronns. Ce dîner spectacle sur réservation rassemblera 300 personnes à la Halle des mariniers, samedi 22 février à 20 h 15, dans le cadre de la Fête des vins d'Anjou. Marie Plessis fera une présentation et participera au jury mobilisé sous la présidence de la chanteuse Aude Henneville pour l'élection de Miss Anjou. Réservation : 06 60 34 36 26 (30 € par personne).

Le Courrier de l'Ouest, le 17 février 2014

Chalonnnes sur Loire.

Fête des vins :
trente cruciverbistes récompensés



Aux côtés de Dany Cayeux, présidente de l'office du tourisme (1re à droite), des membres de l'UPGV dont Dominique Benesteau (3e à droite).

A l'occasion de la Fête des vins, samedi et dimanche prochains, l'UPGV, association organisatrice, a organisé un concours de mots croisés. La grille, assortie de définitions de termes en lien avec le monde du vin, a été confectionnée par l'un de ses membres, Dominique Bénesteau. Trente personnes de toute la France (et de Belgique !) ont participé et remporté un CD de la chanteuse Aude Henneville, invitée d'honneur de cette 55e édition (en concert gratuit samedi), ainsi que des entrées gratuites pour la Nuit du vigneron, au cours de laquelle aura lieu l'élection de Miss Anjou 2014. On peut retrouver la grille sur Facebook ou sur le programme.

Ouest-France, le 20 février 2014

Chalonnnes sur Loire.

Les huit candidates à l'élection de Miss Anjou, ce samedi soir



De gauche à droite, en haut, Marina Garnier, Océane Simon ; en bas, Pauline Leseul, Tiphaine Saint-Félix.

Voici les huit jeunes filles, âgées de 18 à 24 ans, qui défilent ce samedi lors de la Nuit des vigneron organisée à l'occasion de la 55e fête des Vins (renseignements au 06 60 34 36 26) dans l'espoir d'être élue Miss Anjou 2014 : Clémence Angéli (Saumur), 18

ans, première année de BTS en économie sociale familiale ; Marina Garnier (Trélazé), 22 ans, auxiliaire de vie à domicile ; Pauline Leseul (Angers), 24 ans, M 1 communication ; Claire Peltier (Marans), 23 ans, contrôleur de carte électronique ; Charlene Rouault (Saint-Barthélemy-d'Anjou), 23 ans, apprentie en sécurité des biens et des personnes à Thales Communications & security ; Tiphaine Saint-Félix, (Angers), 19 ans, BTS Communication (première année) ; Elodie Salmon-Jean (Angers), 18 ans, première année bac pro sanitaire et social ; Océane Simon (Angers), 20 ans deuxième année de droit.

Ouest-France, le 22 février 2014



23 février 2014

Chalonnnes.

Claire Peltier est Miss Anjou 2014



Marina, Claire et Pauline (de g. à d.) ont pris le train pour la salle Calonna.

Claire Peltier a été élue par le public Miss Anjou 2014, mais aussi ambassadrice du vin d'Anjou, lors de la Nuit des vigneron qui a réuni 250 personnes samedi soir 22 février à la Halle des marinières, dans le cadre de la 55e Fête des vins d'Anjou.

Sa première dauphine est Pauline Leseul. Marina Garnier est deuxième dauphine.

Le Courrier de l'Ouest, le 23 février 2014



L' Orchestre d'harmonie a guidé les confréries jusqu'à la salle Calonna.



Inauguration par Élodie Degiovanni, secrétaire générale de la préfecture.

Chalonnnes.

La Fête des vins en images



La fête a commencé par une réception des officiels à la mairie.



L'entrée de la salle Calonna a été réalisée par l'Académie de Loire.



Intronisation d'Aude Henneville par Pierre Aguilas, grand maître des Sacavins.



Les confrères peuvent ensuite s'attaquer à leur dur labeur.



Marie-Annick Cébron faisait également partie des personnalités intronisées.



Les danses angevines de La Sabotière ont animé la scène.



Le serment est prêt de défendre les vins d'Anjou.



Aude Henneville en concert, samedi après-midi, a ravi son public.



Parmi les stands, celui de L'Outil en main était particulièrement bienvenu.



Au-dehors, la brocante parlait aussi du vin !



Arrivée de Marina, Claire et Pauline (de g. à d.) à la salle Calonna.



L'Orchestre d'harmonie a pris son repas... en musique !



Miss Anjou 2014 et ses dauphines ont visité le salon en compagnie de Dominique Pairochon.



Un jury attentif et une salle comble pour le concours des jeunes créateurs de mode.



Cette robe ensoleillée a attiré l'attention (au micro : Élise Denis, organisatrice avec Raymonde Barrault).



Les six créateurs et leurs modèles rassemblés avant la proclamation.



Les larmes de Sonia Contamine, prix du public.



Le jury a pour sa part choisi Cécile Priour et ses tissus peints.



Des connaisseurs s'attardent à déguster un insolite reuilly rosé.

La Fête des vins d'Anjou a fermé ses portes. Dimanche 23 février au soir, les 37 vigneronns présents pour l'occasion avaient déserté la salle Calonna.

Autour de la célébration par les confréries, Sacavins en tête, du millésime 2013, qualifié de « plaisant et distingué », la 55e édition a été rehaussée par le concert d'Aude Henneville samedi après-midi, l'élection de Miss Anjou 2014 samedi soir, la grande randonnée (plus de 900 participants) organisée par La Godasse dimanche matin. Sans oublier le succès de la brocante et du vide-grenier sous le soleil.

Un défilé de mode créative inédit, dimanche après-midi, a été marqué par l'émotion de Sonia Contamine, qui a emporté l'adhésion du public, tandis que le jury professionnel décernait le trophée à Cécile Priour et à ses tissus peints.

Le Courrier de l'Ouest, le 24 février 2014

Chalonnnes sur Loire.

Le premier prix Anne-d'Anjou récompense des créatrices



Raymonde Barrault, organisatrice, Cécile Priour, lauréate du trophée Anne-d'Anjou, avec son mannequin Djamila, Catherine Barthélemy, présidente du jury, et Élise Denis, organisatrice, Miss Anjou 2010. (A droite), Sonia Contamine reçoit le prix du jury des mains d'Auguste Barrault, secrétaire de l'UPGV.

Moment d'émotion dimanche, à 17 h 30, à la Fête des vins de Chalonnnes, lors de la remise du trophée Anne-d'Anjou. Cette année, les organisateurs ont confié à Catherine Barthélemy (du magasin de prêt-à-porter éponyme à Chalonnnes), à Raymonde Barrault, fleuriste au passé de couturière, ainsi qu'à Élise Denis, Miss Anjou 2010, l'organisation d'un défilé concours de créateurs. Un jury de six personnes a décerné le prix symbolique Anne-d'Anjou (Anne étant la patronne des couturières !) à la créatrice Cécile Priour, de Beaupréau.

Plusieurs de ses tenues sont à base de tissu peint au pinceau ; elles étaient mises en valeur par Djamila, mannequin pour l'occasion. « Mes pièces sont uniques, pas une n'est semblable. Ce prix est la reconnaissance de nombreuses heures de travail », a déclaré la lauréate, qui s'est vu offrir un stand au salon du mariage 2014 à Angers.

Sonia Contamine a reçu le prix du public (vote de 500 personnes) pour ses créations originales. « J'ai 65 ans, je suis retraitée après avoir été concierge dans un stade sportif et repasseuse dans une maison de couture où je ne pouvais pas m'exprimer ; j'ai appris à coudre seule, c'est le résultat d'une passion », a-t-elle dit, pleurant d'émotion en recevant son prix des mains d'Auguste Barrault, secrétaire de l'UPGV, association organisatrice de la Fête des vins, et de Thierry Chupin, membre du jury. Ce prix sera reconduit l'an prochain.

Ouest-France, le 25 février 2014

Chalonnnes.

Grâce à Tiphaine, on peut mettre un chef dans sa cuisine



Pour se faire connaître, Tiphaine est présente sur les salons (ici la Fête des vins d'Anjou à Chalonnnes, le 22 février).

Après avoir été « couvée » en portage salarial par la coopérative Coup de pouce 49, Tiphaine Brangeon, installée à Chalonnnes, est désormais à son compte. Sa petite entreprise « Aux saveurs du jour » propose le service rare de chef à domicile, qui consiste à venir cuisiner sur place, avec des produits bruts achetés en proximité, les repas que vous désirez offrir à vos amis, vos collaborateurs ou votre conjoint en restant entièrement disponible pour eux, puisqu'elle assure également le dressage et le service.

Contact : 06 21 05 60 18,
auxsaveursdujour@gmail.com.

Le Courrier de l'Ouest, le 16 mars 2014

Chalonnnes-sur-Loire.

Fête des Vins d'Anjou : une édition 2015 inédite



Les membres de l'association La Fête des Vins d'Anjou

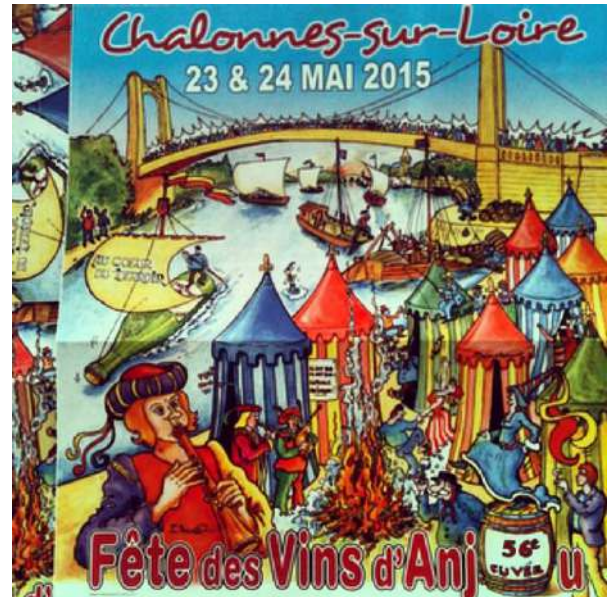
L'association de la Fête des Vins d'Anjou a tenu son assemblée générale vendredi 20 novembre à Chalonnnes-sur-Loire.

Après une précédente édition au bilan général positif, celle de 2015 s'annonce inédite ! La Fête des Vins d'Anjou va connaître deux grands changements.

Ce 56e millésime se tiendra au printemps, le weekend du 23 et 24 mai, et non en hiver comme l'était la tradition. De plus, cette journée se déroulera dans un lieu historique : les quais de Chalonnnes-sur-Loire. De nouvelles animations vont également voir le jour.

Le Courrier de l'Ouest, le 23 novembre 2014

———— **2015** ————



24 mai 2015. La Vera Cruz et l'arrivée de la Montjeannaise



26 mai 2015. Élection Miss Anjou 2015. Candidates.



26 mai 2015. Élection Miss Anjou 2015. Candidates.

Chalonnnes-sur-Loire.

Du soleil sur la Fête des vins 2015



Pour cette 56e fête des vins sur un nouveau site et avec une atmosphère totalement revisitée, c'est un journaliste professionnel qui sera l'invité d'honneur : Patrice Drevet, célèbre pour sa fonction de présentateur météo sur France 2 mais aussi vigneron.

Il présentera sa « cuvée secrète », Le Clot de Malibran et son dernier ouvrage « La Planète se réchauffe ! ».

Un nouveau site

« Installée sur les quais de Chalonnnes, la fête des vins vous invite à découvrir avec la complicité de la Batellerie de la Loire, la merveilleuse reconstitution du Grand Embarquement des vins d'Anjou », annonce le président Dominique Pairochon.

Il ajoute : les quais de Chalonnnes sont « un trait d'union entre les passionnés de la Loire et ceux qui valorisent un territoire viticole et la Loire est celui entre la mer et la terre. Cette nouvelle fête des vins va permettre aux gens de se réapproprier une part d'histoire ».

Cette année, pour la première fois, sera célébré le mariage de la sardine et de l'Anjou blanc. Les 23 et 24 mai, plus d'une trentaine d'appellations seront présentées et sont déjà qualifiées par le comité organisateur comme un millésime « inattendu et séducteur ».

Ces amateurs de vins mais aussi de jolies filles pourront assister à l'élection de Miss Anjou.

Le Courrier de l'Ouest, le 14 avril 2015

———— 2016 ————

Chalonnnes sur Loire.

Qui prendra la place de Jade Lenoir ?



Jade Lenoir, Miss Anjou 2015

À l'occasion de sa traditionnelle fête des Vins, l'Union des producteurs de grands vins (UPGV), en collaboration avec l'Agence 53 x 11, déléguée Miss Pays de Loire pour Miss France, organise l'élection de Miss Anjou 2016. Ce sera à Chalonnnes-sur-Loire, le samedi 21 mai. Les prétendantes au titre de Miss Anjou 2016 effectueront plusieurs passages. Un passage en robe de soirée, puis avec les créations de la créatrice angevine Cécile Priour. Elles devront également prendre la parole afin de se présenter au public puis effectuer un passage en maillot de bain. Le jury proclamera ensuite, sur scène, les résultats. On saura alors qui succédera à Jade Lenoir. Cette élection est ouverte aux jeunes filles de 18 à 24 ans, mesurant au minimum 1,70 m et résidant dans le Maine-et-Loire. Les candidates souhaitant participer sont invitées à prendre contact avec l'Agence 53 x 11 au 02 41 76 48 21 ou par courriel : agence53x11@orange.fr

La candidate élue sera qualifiée pour l'élection Miss Pays de Loire 2016, dernière étape vers l'élection de Miss France 2017, diffusée en direct sur TF1.

Ouest-France, le 5 avril 2016

Chalonnnes.

Il sera « midi en France »
à la Fête des Vins le 21 mai



Guillaume Crouzet

Le Comité de la Fête des Vins nous dévoile enfin l'invité d'honneur de la Fête des Vins

2016 : Guillaume Crouzet ! Chroniqueur de télévision pour « Midi en France », journaliste spécialisé dans l'art de vivre, chroniqueur gastronomique au journal « Le Monde » pendant plusieurs années, il est le fondateur du magazine « Elle à Table » dont il a été le rédacteur en chef, avant d'exercer les mêmes fonctions sur « Gourmet TV », la chaîne fondée par Joël Robuchon. Amoureux des voyages, et de la France, il a dirigé les pages tourisme du « Figaro Magazine » et joue désormais les guides à la découverte de nos trésors nationaux dans la quotidienne présentée par Vincent Ferniot de « Midi en France ». Inconditionnel des Pays de la Loire, il s'y rend régulièrement. Amateur des vins d'Anjou et du Val de Loire, il en apprécie la fraîcheur et la vaste palette aromatique, « des caractéristiques communes aux rouges comme aux blancs », tient à souligner cet amateur des bonnes choses...

Le Courrier de l'Ouest, le 11 avril 2016

Chalonnnes.

Au programme de la fête
des vins ce samedi



Les membres de l'UPGV dans leurs nouvelles tenues 2016

Les membres du Comité de la Fête des vins 2016 présentent cette année leur nouvelle tenue « aux couleurs des vins d'Anjou Rouge et jaune, avec le fameux chapeau du père nectar figurine emblématique de la fête des Vins, la vareuse pour rappeler que nous sommes sur la reconstitution du grand embarquement des vins d'Anjou sur le quai

Gambetta... », indique Dominique Pairochon, président de l'UPGV.

Au programme samedi :

9 h 30 : réception à l'Hôtel de Ville suivie de la Grande Parade des Confréries

10 h 45 : arrivée de l'Armada de Loire et des appellations viticoles

10 h 50 : arrivée de la sardine de Saint Gilles et de la Bonnotte

11 heures : Chapitre d'intronisation par la Confrérie des Chevaliers du Sacavin

Le Courrier de l'Ouest, le 19 mai 2016

Fête des Vins

21 mai 2016





Fête des Vins

22 mai 2016



"Rêve de Gosse"



Vide Grenier sur le Quai Victor-Hugo.



Sur les bateaux de Loire, il y a à boire



L'arrivée du grand embarquement saluée par les figurants du spectacle vivant.



Arrivée des confréries

———— 2017 ————

Fête des Vins

21 mai 2017



L'arrivée du grand embarquement saluée par les figurants du spectacle vivant.

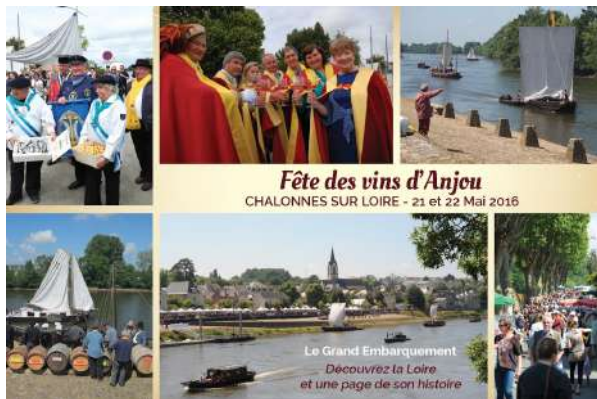
———— 2018 ————





Fête des Vins

19 mai 2019



2019











Chalonnès.

Le prix du soixantenaire de
la fête des vins remis à Ryckelinck



De gauche à droite, Dominique Pairochon, Bernard Ryckelinck et Brosso autour de la Vénus de Villemoisais.

Réunis dans le cadre de l'ancien presbytère, une trentaine d'artistes ont exposé à Saint-Aubin-de-Luigné où la « Vénus de Villemoisais » de Bernard Ryckelinck a obtenu le Prix du Soixantenaire de la Fête des Vins de l'Union de Producteurs de Grands Vins que lui a remis Dominique Pairochon son président.

Cette prolongation aubinoise, outre le fait d'offrir une animation de qualité lors des Journées du Patrimoine, a aussi permis au jury de l'UPGV de remettre les récompenses lors du vernissage du vendredi 20 septembre, notamment à Bernard Ryckelinck pour sa Vénus, géante magnifique taillée dans un tronc de cèdre du Liban. À la soixantaine d'œuvres peintes ou sculptées de cette exposition, s'est ajoutée une rétrospective des affiches festives réalisées

depuis 20 ans par le dessinateur chalonnais Brosso. Celui-ci dédicacera son livre au centre Leclerc de Chemillé le 12 octobre prochain.

Le Courrier de l'Ouest, le 25 septembre 2019

———— 2020 ————

La Fête des Vins fait salon !



Stand Région Pays de la Loire, le comité de la Fête des vins d'Anjou Saumur fait la promotion de la 61ème édition au Salon de l'agriculture en compagnie des Fins Gousiers d'Anjou !

Page facebook, fête des vins d'Anjou, le 29 février 2020



7 mars 2020. L'UPGV fidèle à la tradition ! Les membres se sont retrouvés ce matin au café des voyageurs à Chalonnnes sur Loire pour réaliser la tournée des caves.

Chalonnnes sur Loire.

La Fête des Vins 2020 annulée à cause du Coronavirus.

Nous avons voulu y croire jusqu'au bout et partager l'espoir aussi longtemps que cela était permis avec nos vigneronns, la Fédération Viticole Anjou Saumur, nos partenaires, nos confréries, les équipes de figurants, de bateliers et de bénévoles.

Dans son discours du 13 avril, le Président de la République Emmanuel Macron a affirmé qu'il n'y aurait pas de festivals « avant au moins mi-juillet », mettant fin à toute perspective de réaliser l'édition 2020 les 16 et 17 mai.

C'est la première fois, depuis sa création en 1960, que le conseil d'administration de l'UPGV* est contraint d'annuler cette manifestation Chalonnaise dédiée à la promotion des vins d'Anjou.

La situation s'impose. Notre devoir est désormais de préserver la mobilisation et d'écrire l'avenir de la Fête des Vins d'Anjou-Saumur. Le comité vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 3ème samedi de mai et le dimanche qui suit, soit les 15 et 16 mai 2021.

*Communiqué Facebook de l'Union de
Producteurs de Grands Vins, le 20 avril 2020*

Chalonnnes-sur-Loire.

Les événements annulés dans la commune



L'an dernier, lors de la fête des Vins.

À l'instar de plusieurs manifestations prévues ce printemps et cet été, Dominique Pairochon, président de l'Union des producteurs de grands vins (UPGV), a le regret d'annoncer que la fête des Vins des 16 et 17 mai est annulée, à cause de l'épidémie de Covid-19.

« Nous avons voulu y croire jusqu'au bout et partager l'espoir aussi longtemps qu'il était permis avec nos vigneronns, la fédération viticole Anjou-Saumur, nos partenaires, nos confréries, les équipes de figurants, bateliers, bénévoles. C'est la première fois, depuis 1960, que le conseil d'administration de l'UPGV est contraint d'annuler cette manifestation chalonnaise dédiée à la promotion des vins d'Anjou. » Le président donne rendez-vous les 15 et 16 mai 2021.

« Les fêtes des écoles, la fête de la Musique, le Rythm'and bœuf [chaque premier week-end de juillet] ainsi que le feu d'artifice du 14 Juillet sont annulés, ajoute le maire sortant, Philippe Ménard. Peut-être y aura-t-il une autre occasion, avant la fin de l'été, pour que ce dernier ait lieu ? »

Pour les autres événements culturels, les élus toujours en place ne peuvent s'engager puisqu'il appartiendra à la nouvelle équipe de Marie Madeleine Monnier de se prononcer quand elle prendra les rênes de la commune.

L'incertitude demeure ainsi pour la programmation Horizons, saison culturelle estivale de la Ville, ainsi que pour la fête des Quais, avec ses spectacles de musique et théâtre de rue, qui a lieu chaque année fin août depuis dix ans.

« Cela est suspendu aux recommandations de l'État qui, semble-t-il, devrait laisser quelques petits festivals exister », assure Philippe Ménard.

Quant au festival intercommunal Regards sur le cinéma européen, il serait reporté du 24 septembre au 4 octobre avec, sensiblement, la même programmation.

Ouest-France, le 21 avril 2020



3 juillet 2020. Chapeau de la fête des vins.

2021



3 mai 2021. Annulation de la fête des vins.

Chalonnnes-sur-Loire.

Un marché des vigneronns à la place de la fête des vins



L'UPGV, l'office de tourisme et la mairie motivés pour organiser le marché des vigneronns.

Le 3 mai, à l'office de tourisme, nous avons rencontré Dominique Pairochon, président de l'UPGV (Union de producteurs de grands vins). Malheureusement, l'édition 2021 de la fête des vins qui devait se tenir les 15 et 16 mai est annulée, regrette Dominique Pairochon.

Mais, soutenus par la mairie et l'office de tourisme, nous avons décidé d'organiser un marché des vigneronns. Il se tiendra le samedi 29 mai 2021 sur la place de l'Hôtel de ville, de 9 h à 19 h. Ce marché est créé pour aider les vigneronns à vendre leur vin aux particuliers dans cette période compliquée. Il réunira des producteurs venus de l'Anjou et des régions voisines. C'est un lieu unique d'approvisionnement réservé aux particuliers désireux de faire des achats. Deux millésimes 2019 et 2020 seront présentés et déclinés dans près d'une trentaine d'appellations ». L'opération est ouverte à tous les vigneronns qui peuvent encore se manifester auprès de l'office de tourisme pour participer à cette journée.

Le prix d'entrée est de 15 €. Un verre sera offert et un bon d'achat de 10 € à valoir sur les achats sera remis. Les mesures et les gestes sanitaires seront mis en place pour permettre aux amateurs d'échanger en toute quiétude avec les viticulteurs. Un système de drive permettra à chacun de charger ses vins dans les meilleures dispositions. « Nous souhaitons sortir de cette crise et pensons déjà à 2022 pour réaliser enfin la 61e édition

de la fête des vins », conclut le président de l'UPGV. Contact : 02 41 78 26 21

Le Courrier de l'Ouest, le 14 mai 2021

Chalonnnes-sur-Loire.

Pari réussi pour
le marché des vigneronns



Quelques viticulteurs et des membres de l'UPGV, association organisatrice du marché des vigneronns ,samedi

Samedi dernier a eu lieu le premier marché organisé par l'Union de producteurs de grands vins (UPGV). Eu égard aux contraintes sanitaires, cet événement a remplacé la traditionnelle fête des Vins annuelle qui existe depuis 1959.

Seules les personnes désirant acheter du vin étaient accueillies après s'être acquittées d'un prix d'entrée fixé à 15 €. Sur place ni buvette, ni animation, l'attraction était bien le vin d'Anjou. Les organisateurs sont satisfaits. La plus grande cave particulière ouverte sur un seul jour a accueilli plus de 200 acheteurs. Clients et prospects ont pu en toute quiétude faire leurs choix.

« Les terroirs de l'Anjou avec leurs spécificités étaient bien représentés du Saumurois, de l'Aubance, la Loire et du Layon en passant par le Baugeois. L'Anjou-Drive a joué aussi pleinement son rôle en facilitant le chargement des vins dans les voitures, souligne se félicite le président Dominique Pairochon. Un circuit spécial était réservé pour permettre aux véhicules d'être chargés en toute sécurité et sans effort. »

Ouest-France, le 2 juin 2021

Chalonnnes-sur-Loire.

Des vigneronns ravis
de renouer le contact



Chalonnnes, place de la mairie, samedi 29 mai. Le marché des vigneronns d'Anjou s'est tenu en respectant les contraintes en vigueur.

« Nous avons atteint notre objectif : permettre aux vigneronns sur une journée de rencontrer plus de clients et prospects qu'ils ne seraient en capacité de recevoir dans leur cave sur un jour , se satisfait Dominique Pairochon, président de l'Union de producteurs de grands vins de Chalonnnes-sur-Loire (UPGV). Ils étaient 21 vigneronns à avoir répondu présents pour ce premier marché organisé, samedi par l'UPGV.

Le comité qui pilote chaque année depuis 1959 une manifestation dédiée à la présentation du nouveau millésime aurait pu choisir de s'abstenir face aux contraintes sanitaires et attendre 2022.

Expérience renouvelée ?

Après avoir interrogé les viticulteurs, il a choisi de proposer un événement adapté aux contraintes en vigueur. Ainsi, seules les personnes désirant acheter du vin étaient accueillies. La plus grande cave particulière ouverte sur un seul jour a accueilli plus de 200 acheteurs. On a pu apprécier la diversité des appellations déclinée à travers plus d'une centaine de crus différents. Les terroirs de l'Anjou, avec leurs spécificités, étaient bien représentés. L'Anjou-drive a joué aussi

pleinement son rôle en facilitant le chargement des vins dans les voitures.

Soutenus par la mairie et l'Office de tourisme, les organisateurs n'ont eu que quelques semaines pour se préparer et mettre en œuvre ce qui restera sans doute comme le premier Marché des vignerons en Anjou. L'expérience pourrait être renouvelée lors de la fête du vin 2022.

Le Courrier de l'Ouest, le 3 juin 2021

——— 2022 ———

Chalonnnes-sur-Loire.

La randonnée du père Nectar
le 22 mai



Quatre circuits ont été balisés.

Dans le cadre de la 61^e Fête des vins organisée par l'Union des producteurs de grands vins de Chalonnnes-sur-Loire, Jojo Roullier et Jacques Fonteneau proposent une randonnée pédestre dimanche 22 mai. Quatre circuits ont été balisés pour les marcheurs : 9, 12, 16 et 20 km. Les départs, quai Gambetta (place de la Serrerie), pourront s'échelonner de 7 h 30 à 10 h. Un café sera proposé et des ravitaillements sont prévus au cours de la randonnée avec un plat chaud à l'arrivée. Le but est d'arpenter le vieux Chalonnnes avec ses ruelles, de sillonner les coteaux de l'Armangé et leurs magnifiques points de vue, de traverser

de nombreux vignobles et de finir sur les bords de la Loire en traversant le vide-greniers. Les plus téméraires auront la possibilité de poursuivre leur marche jusqu'à la rivière du Jeu. Tarif : 7 € pour les adultes et 3 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Le Courrier de L'Ouest, le 14 mai 2022

Chalonnnes-sur-Loire.

Une soirée guinguette à
la Fête des vins d'Anjou

Après trois ans d'attente, la 61^e édition de la Fête des vins d'Anjou aura bien lieu samedi 21 et dimanche 22 mai prochains. Avec la disparition d'Auguste Barraut, secrétaire général, une nouvelle équipe peaufine l'organisation. Le défilé traditionnel sera coloré puisque plus de 70 membres de confréries vont revêtir leurs plus beaux habits. Le thème, cette année, est « Fan de chenin ». L'équipe a décidé d'innover en proposant un dîner guinguette sur les bords de la Loire. Comme autrefois, dans un cadre idyllique et une ambiance authentique, nous proposons de découvrir un menu typique au parfum du chenin. Cet emblématique cépage sera mis à l'honneur tout au long de la soirée. Musique et chants de Loire agrémenteront ce moment de restauration, indique Dominique Pairochon, président de l'Union des producteurs de grands vins (UPVB). Le nombre de places est limité à 200 personnes. Le repas sera préparé localement par le charcutier de Chalonnnes. Les mets seront tous réalisés à base de chenin, avec au menu : la galipette du père nectar, la joue de sandre au beurre de crémant de Loire, la surprise paysanne et pour finir le Délice d'Anjou créé par un pâtissier Chalonnais. Après ce dîner animé dans l'esprit des soirées « cabaret », les participants seront invités à se joindre, sur la base du volontariat, à la retraite aux Flambeaux. Programme complet du week-end sur le site : www.fetedesvins-anjou.fr ; Prix du repas : 15 €. Inscription à l'Office de tourisme Loire Layon, tél. 02 41 78 26 21.

Le Courrier de l'Ouest, le 17 mai 2022

Chalonnnes-sur-Loire. La fête des Vins d'Anjou revient ce week-end



Dans le cadre de cette 61^e édition, la randonnée du père Nectar permettra notamment de découvrir les coteaux de Chalonnnes, ce dimanche.

Après deux ans d'absence, la manifestation fera son grand retour sur les quais, samedi et dimanche, avec de nombreuses animations. Après deux ans d'absence, la fête des Vins d'Anjou fera son retour ce week-end, sur les quais. Pour mémoire, en 2019, elle avait attiré 15 000 visiteurs. Cette 61^e édition sera dédiée à Auguste Barrault, secrétaire général de l'Union des producteurs de grands vins, l'association

organisatrice, décédé en octobre. Le thème retenu cette année sera celui du chenin, un cépage d'exception dont le lieu de naissance est inconnu, mais pas sa famille proche.

Ouest-France, le 18 mai 2022

Chalonnnes-sur-Loire. Derniers préparatifs de la Fête des vins de ce week-end



Une poignée de bénévoles prêts pour la Fête des vins, qui aura lieu ce samedi 21 et dimanche 22 mai 2022 avec des nouveautés.

Mardi 17, le président de l'UPGV (Union des producteurs de grands vins) et les bénévoles étaient en ordre de marche pour les derniers préparatifs de la 61^e Fête des vins, qui aura lieu ce samedi 21 et dimanche 22 mai 2022 sur les quais chalonnais. Pour la première fois, samedi soir, c'est une guinguette éphémère, avec animation musicale, qui accueillera, place de la Serrerie, ceux qui auront réservé auprès de l'office du tourisme pour un dîner de choix. Ce repas sera suivi d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice. Réservations pour le dîner-cabaret du samedi 21, office du tourisme, tél. 02 41 78 26 21 ou sur anjou-vignoble-villages.com tarif : 15 €.

Ouest-France, le 19 mai 2022

Chalonnnes-sur-Loire. Une fête des vins prometteuse



Une partie de l'équipe organisatrice a sillonné Chalonnnes pour distribuer le programme des festivités.

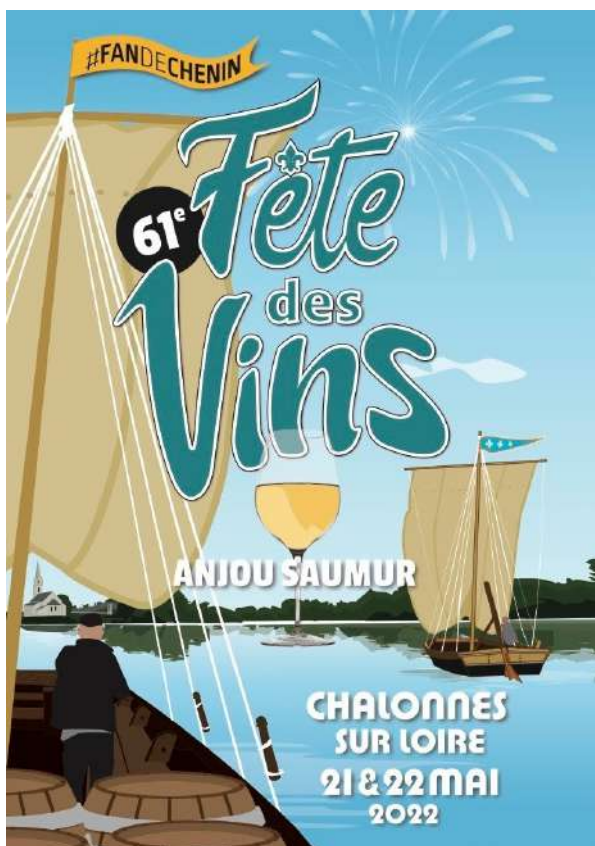
Après deux années d'absence, la 61^e édition de la fête des vins animera les quais de Chalonnnes samedi 21 et dimanche 22 mai. La fête des vins va rythmer de nouveau la commune durant deux jours après une pause forcée durant la crise sanitaire. L'événement sera inauguré par un défilé auquel participeront pas moins de douze confréries venant de l'Anjou rassemblant 71 dignitaires.

Sept intronisations auront également lieu. Côté dégustation, le chenin sera mis en avant mais les amateurs de grands vins pourront découvrir des crus d'exception. Nous serons invités à être #fandechenin, ce cépage emblématique de l'Anjou.

Le Courrier de l'Ouest, le 20 mai 2022

Fête des Vins

21 mai 2022





Retraite des flambeaux

Fête des Vins

22 mai 2022



La fête des vins, avec Mme la Députée, Stella Dupont.



La fête des vins, avec humour.



La fête des vins, par l'atelier Goldé.



Braderie Quai Victor-Hugo.



















avec 660 marcheurs pour découvrir les paysages viticoles.

La soirée guinguette, inaugurée cette année, a accueilli 250 convives et 17 bateaux constituaient l'Armada qui a participé à la remontée de la Loire et au Grand embarquement le samedi. Dimanche sur les quais, les 102 exposants de la brocante ont permis aux badauds de chiner à volonté. « Relancer une nouvelle édition dédiée à notre secrétaire général disparu était une prouesse que la soixantaine de bénévoles qui se sont mobilisés autour de moi n'a pas hésité à relever. J'ai la grande satisfaction de constater que le public a répondu présent après cette longue période de Covid qui a perturbé la préparation », se réjouit le président Dominique Pairochon.

Ouest-France, le 25 mai 2022

Chalonnnes-sur-Loire.

Une 61^e édition de la Fête des vins réussie



Dimanche matin, quelques badauds venus découvrir la Fête des vins chalonnaise.

Beau succès pour la 61^e Fête des vins ce week-end après deux ans d'interruption. Les organisateurs estiment à 12 000 le nombre de visiteurs du village des viticulteurs composé de 37 domaines viticoles. Pour l'inauguration, 13 confréries étaient représentées avec 79 membres en tenues d'apparat. Les animations ont aussi fait plein

Chalonnnes-sur-Loire.

Une mobilisation récompensée



Remise du chèque de 300 euros pour le projet du Spot jeunesse.

Lors de la fête du vin en mai, les jeunes du Spot avaient mis en place un système de drive pour aider les visiteurs. Une initiative récompensée par un chèque de 300 euros. Mercredi dernier, Dominique Pairochon, président de l'UPGV (Union des producteurs de grands vins) est venu au Spot (structure jeunesse) pour faire le bilan sur l'action des jeunes réalisée lors de la fête des vins.

Ils ont remis officiellement un chèque aux jeunes qui se sont impliqués dans l'organisation de l'Anjou Drive. En effet, les 21 et 22 mai, les jeunes avaient pour mission de proposer aux visiteurs de récupérer leurs cartons de vin.

Le Courrier de l'Ouest, le 5 juin 2022

———— 2023 ————

Chalonnnes-sur-Loire.

La grande Fête des vins approche



Les bénévoles de la Fête des vins sont à pied d'œuvre.

Durant toute l'année, c'est une centaine de bénévoles qui préparent la Fête des vins d'Anjou/de Saumur. Cette année, elle aura lieu le week-end du 20 au 21 mai, sous la présidence de Dominique Pairochon.

Ce sera la 62e édition de cette grande fête populaire sur les bords de Loire qui attire près de 15 000 personnes. Un véritable patrimoine de la viticulture », dit l'un des bénévoles

. Tous travaillent à l'organisation des animations, auprès des vignerons, des collectivités locales, des confréries (40 présentes), des exposants, de la guinguette (qui accueillera un groupe irlandais cette année), de la restauration, font le choix des vins, communiquent sur les réseaux sociaux et préparent le vide-greniers et la randonnée dans les vignes.

Le comité des bénévoles se mobilise tous les ans pour que ce soit un événement économique, culturel et gastronomique.

Patrice est responsable de la partie batellerie : Douze bateaux seront présents, les bateliers réalisent le débarquement des barriques comme autrefois. Le dimanche l'armada remontera le fleuve pour venir chercher les meilleurs vins. Le Gabarot ou le 5e vent qui est la fierté locale (construit à Chalonnnes par des passionnés durant cinq ans) proposera des promenades sur la Loire pour découvrir le patrimoine ligérien .

Le Courrier de l'Ouest, le 11 mai 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

La grande Fête des vins approche

La 62e édition de la Fête des vins d'Anjou-Saumur aura lieu les samedi 20 et dimanche 21 mai à Chalonnnes sur Loire, Maine et Loire. L'événement bénéficiera notamment de la présence de Maeva Balan, Miss international France 2017.



Les organisateurs de la Fête des vins d'Anjou-Saumur en bord de Loire, sur les quais Gambetta de Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), préparent activement la 62e édition, qui aura lieu les 20 et 21 mai 2023.

Comme chaque année, l'Union des producteurs de grands vins (UPGV) organise la Fête des vins d'Anjou-Saumur, à Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire). Cette 62e édition se déroulera sur les quais de la Loire, les samedi 20 et dimanche 21 mai 2023.

Pour ce véritable patrimoine de la viticulture, les organisateurs attendent près de 15 000 personnes. Les fêtes ou foires aux vins se raréfient dans le département. Celle de Chalonnnes sur Loire a réussi sa mutation en devenant une fête populaire ouverte au public dans le cadre magnifique des bords de Loire.

Pendant deux jours les vignerons venus de l'Anjou historique présenteront leurs vins. Une armada de bateliers reproduira, comme autrefois, le transport du vin et le débarquement des barriques.

Miss International France 2017 invitée

Côté évènementiel, l'invitée d'honneur est la Miss International France 2017, Maeva Balan. Cette Vendéenne, mannequin et comédienne, animera la manifestation. Elle sera accompagnée du groupe irlandais Galvian Way de Ballinasloe (ville jumelle), et de la formation Le chant dans les voiles. Durant les deux jours sera présent l'ensemble musical de la ville de Moranne qui sera présent le samedi soir lors de la retraite aux flambeaux avant le grand feu d'artifice qui embrasera la Loire.

De nombreuses animations

Le défilé des confréries dans les rues du centre-ville sera suivi de la cérémonie des intronisations. Le dimanche, la randonnée du Père Nectar sera proposée pour 8 € et 3 € pour les enfants, dès 7 h 30, avec quatre circuits de 7,12,17 et 21 km, pour découvrir les plus beaux sites de la région. En parallèle, les fervents chineurs matinaux envahiront rapidement les quais Victor-Hugo. Côté restauration, en plus des stands, le Père Nectar ouvrira une guinguette éphémère à 18 h 15, le samedi. Elle sera animée jusqu'au feu d'artifice.

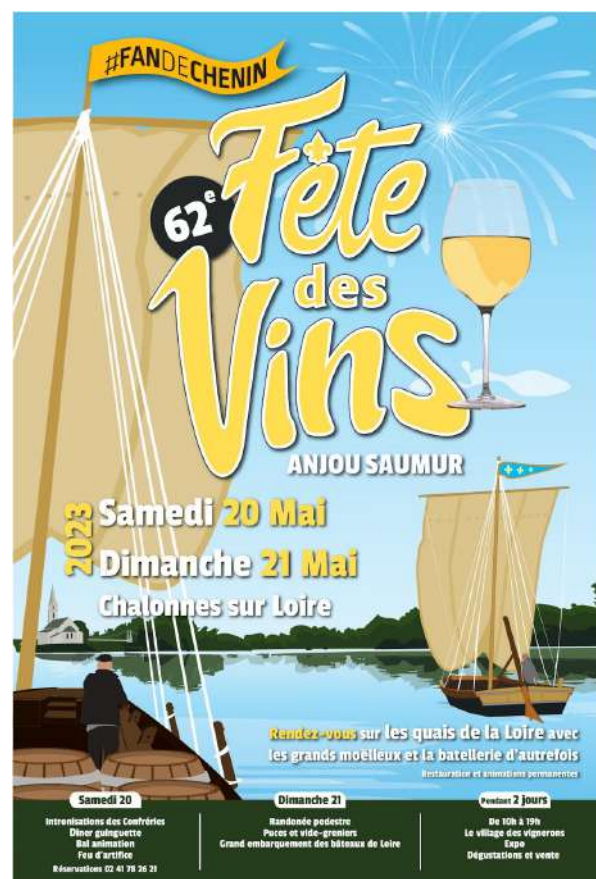
Samedi 20 et dimanche 21 mai, fête des vins d'Anjou sur les quais Gambetta. Le lancement officiel est prévu le samedi 20 mai à 9 h à la mairie. Entrée libre et réservations obligatoires pour la guinguette du samedi soir à l'Office de tourisme 02 41 78 26 21.

Facebook : fetedesvinsdanjou. Tout le programme sur : www.fetedesvins-anjou.fr

Ouest-France, le 15 mai 2023

Fête des Vins

20 mai 2023





Maeva Balan (Miss International 2017) et Patrick Lecomte (membre organisateur)



Photo de groupe sur les quais.



Mme Monnier M.M. (Maire de Chalonnnes) et Maeva Balan.















Fête des Vins

21 mai 2023







L'Armada de Loire.



Bateaux de Loire.



Vue aérienne de Chalonnnes pendant la fête des vins.

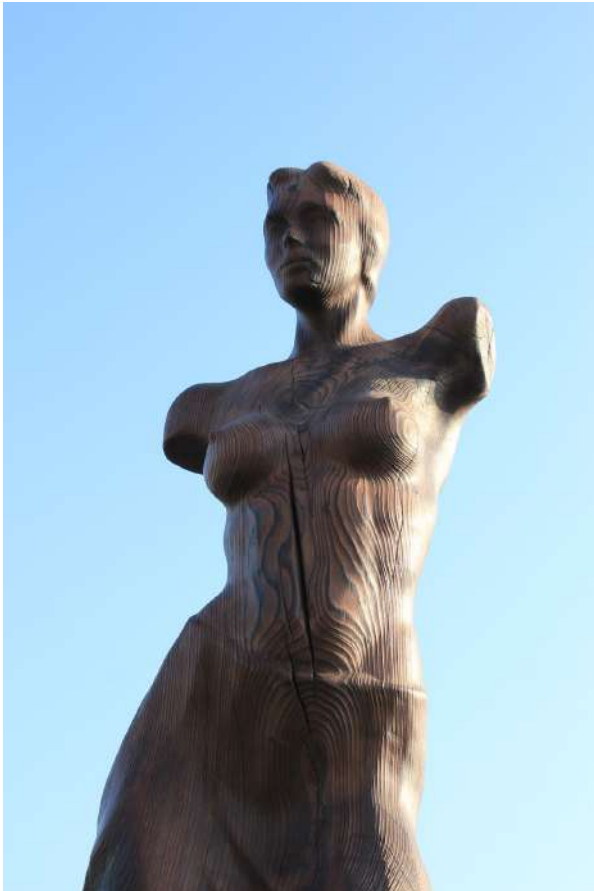


L'Armada de Loire.







**Chalonnnes-sur-Loire.**

Clap de fin pour la 68e Fête
des vins et son président,
Dominique Pairochon



Les adieux de Dominique Pairochon (à droite) lors du repas pour les bénévoles et les confréries et les élus.

La 62e édition de la Fête des vins de Chalonnnes s'est déroulée ce week-end sur les quais de la Loire. Les organisateurs y ont accueilli 15 000 visiteurs.

Pendant deux jours, les vignerons venus de l'Anjou historique ont présenté leurs vins et une armada de bateliers a reproduit, comme autrefois, le transport du vin et le débarquement des barriques. La soirée était animée par un groupe irlandais avant la retraite aux flambeaux et le grand feu d'artifice sur le fleuve. Après le défilé des 18 confréries dans les rues, hier, vide grenier et randonnées dans les vignes étaient prévus.

Dominique Pairochon quitte la présidence

Cette fête ne pouvait pas avoir lieu sans son président Dominique Pairochon qui a annoncé quitter son poste après 25 ans de présidence. Élu en 1998, il a voulu créer durant toutes ces années, un événement économique, culturel et gastronomique. C'est un véritable patrimoine de la viticulture . Il se souvient de ses visites dans les caves ». Il a observé l'évolution de la foire, « au début c'était un lieu de vente pour les domaines viticoles, maintenant c'est une vraie fête populaire. J'ai pris beaucoup de plaisir à l'organiser et j'ai rencontré de belles personnes qui ont partagé ma route, des vignerons fiers de leur vin. Diriger une association de cette ampleur n'est pas toujours facile, ça peut-être une tâche épuisante, mais avec de nouveaux projets tout redevient plus facile. Grâce aux soutiens



de tous et surtout de ma famille, et des bénévoles, c'est grâce à eux que j'ai eu la force de durer pendant 25 ans », a-t-il dit.

Le Courrier de l'Ouest, le 22 mai 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

La randonnée du Père Nectar
a réuni 1 200 marcheurs

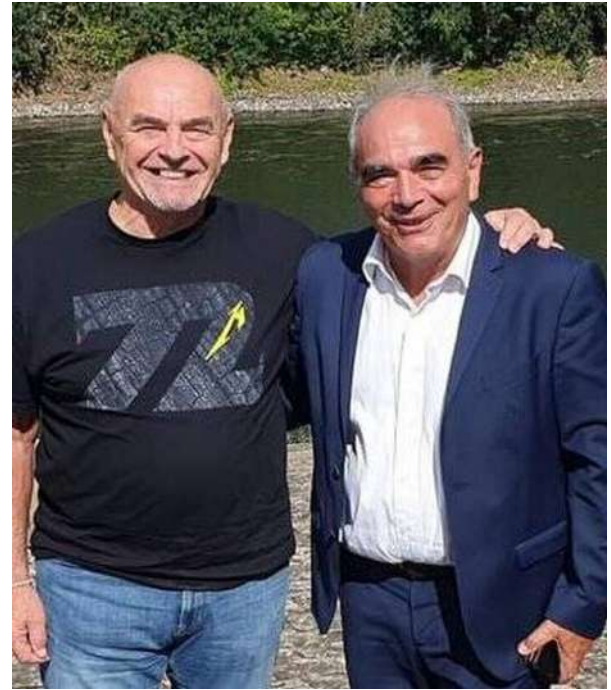


Dimanche, la randonnée du Père Nectar, organisée dans le cadre de la fête des Vins d'Anjou, a attiré quelque 1 200 marcheurs. Ils avaient le choix entre quatre circuits de 7 km à 21 km, entre vignes et vallées. Ici, l'arrivée au premier point de ravitaillement.

Ouest-France, le 23 mai 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

Dominique Pairochon à la tête
des confréries régionales



Jean Paul Maheux, à gauche, cède sa place de président à Dominique Pairochon.

Samedi dernier, à Saint-Florent-le-Vieil, les délégués de l'Ambassade des confréries des Pays de la Loire ont élu leur nouveau Président.

Dominique Pairochon, vice-grand-maître de la confrérie des Fins gousiers d'Anjou, succède à Jean-Paul Maheux de la confrérie de l'huître (Vendée). Une nouvelle mission pour celui qui a présidé la fête des Vins d'Anjou à Chalonnnes durant vingt-cinq ans.

Cette Ambassade des confréries est une association qui rassemble 24 confréries des Pays de la Loire et qui défend l'utilité et la richesse de ce patrimoine culturel.

Le 16 juin, le Ministère de la culture reconnaissait que ces initiatives culturelles sont dignes de figurer au Patrimoine culturel français. Cette valorisation ouvre grande les portes de la reconnaissance par l'Unesco, au Patrimoine mondial immatériel et culturel de l'humanité. Elle permettrait de lier le sentiment d'identité à l'histoire. Cette décision permettrait de pérenniser l'authentique communauté culturelle, les traditions œno-gastronomiques et l'art de vivre par la valorisation des produits, des recettes de terroir et des savoir-faire.

Contact : Ambassade des Pays de la Loire à Saint-Florent-le-Vieil,
<http://ambassadeconfreriepaysdelaloire.com/>

Ouest-France, le 30 septembre 2023

Le nouveau président de l'Ambassade des confréries des Pays de la Loire vient d'Anjou

Le Chalonnais Dominique Pairochon a été élu président de l'Ambassade des confréries des Pays de la Loire, qui regroupe 24 confréries dans la région.



Jean-Paul Maheux, ancien président de l'Ambassade des confréries des Pays de la Loire, et son successeur, Dominique Pairochon

Réunis à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), où l'Ambassade des confréries des Pays de la Loire a son siège social, les délégués ont élu leur nouveau président. Et c'est un Chalonnais, Dominique Pairochon, vice-Grand Maître de la confrérie des Fins gousiers d'Anjou, qui succède à Jean-Paul Maheux, de la confrérie de l'Huître (Vendée). Une nouvelle mission pour celui qui a présidé la Fête des vins d'Anjou durant 25 ans et qui s'apprête à passer le flambeau dans quelques semaines.

24 confréries regroupées

L'Ambassade régionale des confréries des Pays de la Loire est une association qui

rassemble 24 confréries réparties sur l'ensemble de la région. Son objet est essentiellement culturel et son activité est consacrée de façon prépondérante à la protection du patrimoine régional sous toutes ses formes par le biais des confréries qu'elle représente.

Elle s'est donné pour mission de rassembler et d'animer le réseau des confréries dans les Pays de la Loire et d'agir pour faire reconnaître l'utilité et la richesse de ce patrimoine culturel. Elle est adhérente de la Fédération des confréries des régions de France.

Une reconnaissance par l'Unesco ?

Ce mouvement est reconnu par le ministère de la Culture. Les portes de la reconnaissance par l'Unesco au titre du patrimoine mondial immatériel et culturel de l'Humanité sont désormais ouvertes. La labellisation reflétera définitivement notre identité profonde, de l'expression d'un rassemblement humaniste et de traditions, porteur de valeurs républicaines de fraternité et de solidarité dans un esprit festif, bienveillant et entreprenant, héritier du compagnonnage bâtisseur du Temple de Salomon et des cathédrales. Elle nous permettra aussi de pérenniser ce que nous sommes réellement au présent : une authentique communauté culturelle et de traditions, un véritable agent économique impliqué au développement de notre territorialité, pour que perdurent nos traditions œnogastronomiques et notre art de vivre par la valorisation des produits, des recettes et des savoir-faire, précise Dominique Pairochon.

Le Courrier de l'Ouest, le 17 octobre 2023

———— 2024 ————

Chalonnnes-sur-Loire.

Fête des Vins d'anjou :
un nouvel élan plus festif



Pascal Baruchi (à gauche), nouveau président de la fête des Vins d'Anjou, accompagné de son vice-président Jean-Philippe Chamaillet.

Après le départ du président Dominique Pairochon, le nouveau bureau s'est rajourni. Pascal Baruchi a repris le flambeau de la fête des Vins, accompagné à la vice-présidence par Jean-Philippe Chamaillet.

Tous deux œuvraient déjà pour l'association depuis de nombreuses années. Le nouveau bureau veut retrouver un dynamisme avec les commissions communication, animation, vide-greniers, exposants ou encore randonnée.

L'édition 2024, qui se déroulera les 18 et 19 mai, se veut plus festive. Les temps musicaux seront multipliés durant les deux jours, avec plusieurs petites scènes sur le site du quai Gambetta, en bordure de Loire, non loin des stands des viticulteurs. Cette nouvelle fête des vins sera aussi un temps fort en spécificités alimentaires.

En plus des traditionnelles sardines s'ajouteront des plats créoles, pizzas, fouaces et food-truck. Le public pourra déguster les vins et se restaurer avec un petit air musical. Le thème de cette année sera les Anjou rouges.

Nouveauté : le village des vigneronns ouvrira dès le samedi matin, après l'inauguration en mairie et l'intronisation des confréries. Les organisateurs veulent s'appuyer sur les animations locales comme le Gabarot ou le petit train touristique.

Contact : pascal.baruchi@mfr.asso.fr

Ouest-France, le 2 mars 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

Nouvel élan pour la fête des vins

L'association de la Fête des vins d'Anjou a désormais une présidence à deux têtes. Pascal Baruchi et Jean-Philippe Chamaillet souhaitent apporter quelques nouveautés.



Pascal Baruchi et Jean-Philippe Chamaillet.

Suite au retrait de Dominique Pairochon qui a présidé durant de nombreuses années l'association « La fête des vins d'Anjou », c'est Pascal Baruchi qui lui succède associé à Jean-Philippe Chamaillet. Tous deux sont membres de l'association depuis de nombreuses années. La tradition sera bien évidemment respectée avec néanmoins plusieurs nouveautés pour dynamiser cette fête unique dans le département.

Afin d'organiser au mieux l'événement, des commissions ont été créées (communication, sponsoring, animation, contacts exposants, vide-greniers, randonnée...) gérées par les 25 membres du conseil d'administration et les 60 à 70 adhérents.

L'anjou rouge, invité d'honneur

Le souhait de la nouvelle équipe est de dynamiser le côté festif du week-end qui se déroulera les 18 et 19 mai et a pour thème « les Anjou rouges » Le Petit train sera de la partie et les balades sur le Gabarot seront plus nombreuses. Les deux nouveaux présidents souhaitent que le lien avec les commerçants de Chalonnnes, nouvellement présidés par Patrick Leconte, sera renforcé. Il y aura aussi plus de temps musicaux et les

dégustations gastronomiques seront plus variées : en plus des traditionnelles sardines s'ajouteront des plats créoles, pizzas, fouaces et food-truck , détaillent Pascal Baruchi et Jean-Philippe Chamaillet.

Le village des vigneronns sera ouvert dès le samedi matin. Bien sûr, le vide-greniers, la randonnée et le feu d'artifice seront reconduits. Un stand pompiers sera également présent.

« Les bénévoles sont bien évidemment les bienvenus ! », invitent les deux co-présidents. Contact : pascal.baruchi@mfr.asso.fr

Le Courrier de l'Ouest, le 6 avril 2024

Les fouées sèment la discorde à la Fête des vins d'Anjou

La présence de la société de restauration La Flamme angevine à la Fête des vins d'Anjou et Saumur, les 18 et 19 mai 2024, provoque la colère d'habitants de Chalonnnes-sur-Loire, en raison de l'engagement à l'extrême droite de ses dirigeants. Un bras de fer est engagé et les organisateurs devraient décider, lundi 6 mai dans la soirée, si cette présence est maintenue.



La troisième édition de la Fête des vins d'Anjou et Saumur se déroulera les samedi 18 et dimanche 19 mai à Chalonnnes-sur-Loire.

Les samedi 18 et dimanche 19 mai prochains, la troisième édition de la Fête des vins d'Anjou et Saumur, organisée par l'Union de producteurs de grands vins

(UPGV), se tiendra sur les quais de Loire dans la commune de Chalonnnes, à l'ouest d'Angers. Les 15 000 participants attendus pourront flâner dans le village des vigneronns, se laisser aller à quelques dégustations ou encore admirer la parade des confréries. Pour accompagner les bonnes cuvées, le public pourra se restaurer auprès d'un stand de fouées. C'est là, auprès du four à bois, que les choses se gâtent.

Anciens de l'Alvarium

Le dit stand est tenu par La Flamme angevine. Cette société de restauration rapide, fondée en janvier 2022, est présidée par Hervé Le Morvan et dirigée par Jean-Eudes Gannat. Deux noms bien connus à Angers et ses alentours pour appartenir à la mouvance identitaire d'extrême droite. Le second, Jean-Eudes Gannat, a notamment été le porte-parole et l'un des meneurs de l'Alvarium, groupe dissous en novembre 2021, à la demande du ministre de l'Intérieur, en raison de sa participation ou de son incitation à des agissements violents de nature à troubler gravement l'ordre public. M. Gannat a, en outre, été condamné pour diffamation non publique (un appel a été interjeté et la Cour d'appel d'Angers doit rendre son arrêt le 21 mai prochain). Hervé Le Morvan a, lui, été condamné pour des violences commises à l'encontre d'un policier lors d'une manifestation de Gilets jaunes, en février 2019.

Une entreprise « si peu fréquentable »

Ces démêlés judiciaires et l'engagement identitaire des deux gérants de La Flamme angevine ont attisé l'incompréhension, plutôt la colère et le rejet, d'un collectif autobaptisé d'habitant.e.s révolté.e.s de Chalonnnes sur Loire. Dans un tract distribué sur le marché de la commune et diffusé sur les réseaux sociaux, relayé notamment par le Raaf (Réseau antifasciste angevin), ces Chalonnais disent trouver inacceptable que l'association organisatrice et la mairie favorisent la venue pour la troisième année consécutive de cette entreprise si peu fréquentable .

Les habitant.e.s révolté.e.s trouvent honteux que Chalonnnes serve de vitrine à ces personnes qui propagent des idées racistes et discriminatoires . Le tract prévient enfin que si la présence de La Flamme angevine était maintenue, un rassemblement antifasciste sera organisé pour s'opposer à leur présence. « On voit que ça fait du bruit »

Du côté de l'organisation, l'UGPV, on affirme avoir conscience de l'existence d'une discorde liée à la présence de la société de restauration rapide. On voit que ça fait du bruit, on nous contacte à ce sujet, on a reçu des messages, confirme Pascal Baruchi, président de la Fête des vins, qui réfute toute acointance avec le milieu identitaire. On a été écornés sur ce tract. On nous accuse de soutenir leurs activités, c'est faux. Nous sommes une structure apolitique.

Le président assure que l'organisation ne connaissait pas les gérants de La Flamme angevine quand ils ont été associés à l'événement. Présents, déjà, lors des deux premières éditions de cette fête, ils n'ont jamais posé de problèmes, ni fait de propagande », continue Pascal Baruchi.

Décision ce lundi soir

On se retrouve dans une situation qui nous pose problème, confie néanmoins le président. Nous craignons d'avoir des troubles et des affrontements lors de la Fête des vins. Nous, ce qu'on veut, c'est que l'événement se passe bien, sereinement. Pris dans un étau, les organisateurs rappellent qu'un contrat a été signé avec La Flamme angevine et qu'en cas de non-respect de celui-ci, MM. Gannat et Le Morvan pourraient se retourner contre eux. Un conseil d'administration doit se tenir dans la soirée du lundi 6 mai afin de décider si La Flamme angevine participera, ou non, à la Fête des vins.

« C'est de la discrimination politique »

Sollicité, Jean-Eudes Gannat prévient que La Flamme angevine fera tout son possible et engagera toutes les actions judiciaires, quel qu'en soit le prix, pour continuer à avoir le

droit de travailler, quelles que puissent être les opinions de son ancien directeur général , indiquant au passage qu'il allait quitter son poste au sein de la société. Lui aussi note que lors des précédentes éditions, ça s'est très bien passé, il n'y a eu ni souci ni débordement . L'ancien de l'Alvarium estime être la cible de quelques fanatiques dont, cite-t-il, trois élus de Chalonnnes, parmi lesquels Stella Dupont, conseillère municipale et députée (Ensemble !). Ils ont envoyé un mail au comité directeur de la Fête des vins en demandant de nous empêcher d'y venir. C'est de la discrimination politique.

Contactée, la députée Stella Dupont n'a pas répondu à nos sollicitations.

Le Courrier de l'Ouest, le 6 mai 2024

Fouées de la discorde : vers une annulation de la Fête des vins d'Anjou

Le conseil d'administration de la Fête des vins d'Anjou, prévue les 18 et 19 mai à Chalonnnes-sur-Loire, devrait acter mardi soir l'annulation de l'événement. En cause, la polémique créée par la présence de l'entreprise La Flamme angevine, gérée par deux identitaires d'extrême droite, à laquelle s'opposait un collectif d'habitants.



Prévue les 18 et 19 mai 2024, la Fête des vins d'Anjou et Saumur pourrait ne pas avoir lieu.

Le conseil d'administration de la Fête des vins d'Anjou et Saumur, prévue les 18 et 19

mai à Chalonnnes-sur-Loire, près d'Angers (Maine-et-Loire), s'est réuni dans la soirée du lundi 6 mai 2024 afin de décider de la présence ou non, lors de l'événement, de la société de restauration spécialisée dans les fouées, La Flamme angevine. C'est finalement une décision bien plus radicale vers laquelle le conseil se dirige : l'annulation pure et simple de la Fête des vins. Sauf retournement de situation, cette annulation devrait être actée dès ce mardi soir.

Anciens de l'Alvarium

Cette résolution abrupte est la conséquence d'une polémique née ces dernières semaines, liée à la présence du stand de fouées de La Flamme angevine à cet événement très attendu des amateurs de vins. Cette entreprise est présidée par Hervé Le Morvan et dirigée par Jean-Eudes Gannat (ce dernier indiquait lundi quitter la direction de la société), deux noms connus à Angers pour leur implication dans les activités du groupuscule d'extrême droite L'Alvarium. Ce groupe identitaire avait été dissous par décret en novembre 2021, en raison d'agissements violents de nature à troubler gravement l'ordre public.

Un tract distribué

Cette présence à La Fête des vins avait créé la colère de certains habitants de Chalonnnes-sur-Loire qui, dans un tract distribué sur le marché de la commune et diffusé sur les réseaux sociaux, considéraient comme inacceptable la présence de cette entreprise si peu fréquentable. Les auteurs du tract menaçaient même, si La Flamme angevine était maintenue par l'organisation, d'organiser une manifestation le jour de la Fête des vins.

« La peste et le choléra »

On se dirige à 99,9 % vers une annulation de l'événement », confirme mardi en début d'après-midi Pascal Baruchi, président de la Fête des vins. La préfecture de Maine-et-Loire et le procureur de la République ont été sollicités par les

organismes afin de trouver d'éventuelles alternatives à l'annulation, sans grand espoir. On est pris dans un étau, considère Pascal Baruchi. C'est comme si on devait choisir entre la peste et le choléra.

« On est contraint d'annuler »

Concrètement, hormis l'annulation, deux autres solutions s'offraient au comité d'administration de l'événement. Confirmer la présence du stand de fouées de La Flamme angevine et se faire lyncher sur les réseaux tout en s'exposant à des troubles, à une manifestation. Ou exclure La Flamme de la Fête et se faire attaquer en justice », résume M. Baruchi. On est donc contraint d'annuler. On ne veut pas impacter l'image de cette fête, ni prendre des risques en accueillant exposants et public.

L'organisateur dépose plainte

L'organisation affirme avoir le soutien de la mairie mais préfère étouffer la polémique et repartir sur de bonnes bases l'année prochaine, sans recontacter La Flamme angevine. Le président Pascal Baruchi, comme il l'expliquait dès lundi, répète que la Fête des vins et ceux qui la portent ne sont pas liés aux agissements racistes qui sont dénoncés dans le tract et auxquels ils ont été associés. Pour cette raison, le conseil d'administration indique qu'il va déposer une plainte pour diffamation et intimidation.

Une situation inextricable

L'annulation de la Fête des vins d'Anjou et Saumur, qui attendait 15 000 visiteurs, fera, évidemment, des déçus. On a engagé des frais », souligne Pascal Baruchi, mais on a des partenaires, des subventions de la Région et du Département, on ne peut pas se permettre de perdre leur soutien.

L'organisateur confie que certains responsables d'animations craignent que la mauvaise publicité faite à l'événement ressurgisse sur eux. Ils craignent qu'on les relie à une structure connue pour ses faits racistes », regrette le président, qui se rassure en affirmant avoir reçu le soutien de

nombreux vigneron, compréhensifs de la situation inextricable dans laquelle il se trouve.

Le Courrier de l'Ouest, le 7 mai 2024

Fouées de la discorde : la Fête des vins d'Anjou n'aura pas lieu

Le conseil d'administration de la Fête des vins d'Anjou, prévue les 18 et 19 mai à Chalonnnes-sur-Loire, a acté mardi soir l'annulation de l'événement. En cause, la polémique créée par la présence de l'entreprise La Flamme angevine, gérée par deux identitaires d'extrême droite, à laquelle s'opposait un collectif d'habitants.



Prévue les 18 et 19 mai 2024, la Fête des vins d'Anjou et Saumur pourrait ne pas avoir lieu.

Le conseil d'administration de la Fête des vins d'Anjou et Saumur, prévue les 18 et 19 mai à Chalonnnes-sur-Loire, près d'Angers (Maine-et-Loire), s'est réuni dans la soirée du lundi 6 mai 2024 afin de décider de la présence ou non, lors de l'événement, de la société de restauration spécialisée dans les fouées, La Flamme angevine. C'est finalement une décision bien plus radicale vers laquelle le conseil s'est dirigé : l'annulation pure et simple de la Fête des vins. Cette annulation a été actée mardi soir. Anciens de l'Alvarium.

Cette résolution abrupte est la conséquence d'une polémique née ces dernières semaines, liée à la présence du stand de fouées de La

Flamme angevine à cet événement très attendu des amateurs de vins. Cette entreprise est présidée par Hervé Le Morvan et dirigée par Jean-Eudes Gannat (ce dernier indiquait lundi quitter la direction de la société), deux noms connus à Angers pour leur implication dans les activités du groupuscule d'extrême droite L'Alvarium. Ce groupe identitaire avait été dissous par décret en novembre 2021, en raison d'agissements violents de nature à troubler gravement l'ordre public.

Un tract distribué

Cette présence à La Fête des vins avait créé la colère de certains habitants de Chalonnnes-sur-Loire qui, dans un tract distribué sur le marché de la commune et diffusé sur les réseaux sociaux, considéraient comme inacceptable la présence de cette entreprise si peu fréquentable. Les auteurs du tract menaçaient même, si La Flamme angevine était maintenue par l'organisation, de manifester le jour de la Fête des vins.

« La peste et le choléra »

On se dirige à 99,9 % vers une annulation de l'événement », confirmait mardi en début d'après-midi Pascal Baruchi, président de la Fête des vins. La préfecture de Maine-et-Loire et le procureur de la République ont été sollicités par les organisateurs afin de trouver d'éventuelles alternatives à l'annulation, sans grand espoir. On est pris dans un étau considère Pascal Baruchi. C'est comme si on devait choisir entre la peste et le choléra.

« On est contraint d'annuler »

Concrètement, hormis l'annulation, deux autres solutions s'offraient au comité d'administration de l'événement. Confirmer la présence du stand de fouées de La Flamme angevine et se faire lyncher sur les réseaux tout en s'exposant à des troubles, à une manifestation. Ou exclure La Flamme de la Fête et se faire attaquer en justice », résume M. Baruchi. On est donc contraint d'annuler. On ne veut pas impacter l'image

de cette fête, ni prendre des risques en accueillant exposants et public.

L'organisateur dépose plainte

L'organisation affirme avoir le soutien de la mairie mais préfère étouffer la polémique et repartir sur de bonnes bases l'année prochaine, sans recontacter La Flamme angevine . Le président Pascal Baruchi, comme il l'expliquait dès lundi, répète que la Fête des vins et ceux qui la portent ne sont pas liés aux agissements racistes qui sont dénoncés dans le tract et auxquels ils ont été associés. Pour cette raison, le conseil d'administration indique qu'il va déposer une plainte pour diffamation et intimidation.

Une situation inextricable

L'annulation de la Fête des vins d'Anjou et Saumur, qui attendait 15 000 visiteurs, fera, évidemment, des déçus. On a engagé des frais », souligne Pascal Baruchi, mais on a des partenaires, des subventions de la Région et du Département, on ne peut pas se permettre de perdre leur soutien . L'organisateur confie que certains responsables d'animations craignent que la mauvaise publicité faite à l'événement ressurgisse sur eux. Ils craignent qu'on les relie à une structure connue pour ses faits racistes », regrette le président, qui se rassure en affirmant avoir reçu le soutien de nombreux vignerons, compréhensifs de la situation inextricable dans laquelle il se trouve.

La minorité s'oppose à La Flamme mais regrette l'annulation de l'événement

Si un collectif d'habitants est à l'origine du tract dénonçant la présence de La Flamme angevine à la Fête des vins, des élus s'y sont aussi opposés, parmi lesquels la députée et conseillère municipale Stella Dupont (En Commun). La minorité s'inquiétait de leur présence confirme cette dernière. Lors des deux premières éditions de cet événement, La Flamme angevine était présente et aucun incident n'avait été enregistré, indiquaient lundi le président de la Fête des vins et le directeur de l'entreprise de restauration.

Il y a eu des échauffourées la première année », affirme pourtant Stella Dupont, pour justifier l'inquiétude de son groupe d'élus, avant de se reprendre. Pas d'échauffourées finalement, mais un message sur les réseaux sociaux et un petit rassemblement qui (l')avait inquiétée . C'est pourquoi la députée et les élus de la minorité considéraient qu'il était préférable que La Flamme angevine ne soit pas présente et que l'organisation soit « alertée en amont . Lundi, Jean-Eudes Gannat voyait dans cette intervention de la députée de la majorité présidentielle une discrimination politique.

La mobilisation contre la présence de La Flamme angevine à la Fête des vins risque finalement de contraindre l'organisation à annuler l'événement. C'est très, très regrettable d'en arriver là, admet Stella Dupont, on est très attachés à cette fête . La députée affirme soutenir l'organisation démunie face à cette situation. Si les jeux semblent joués pour cette édition 2024, la conseillère municipale espère toujours que la fête puisse se tenir. Il est important de discuter pour que l'événement se tienne dans la bonne humeur car c'est une fête qui nous tient à cœur.

Le Courrier de l'Ouest, le 7 mai 2024



7 mai 2024. Photo des bénévoles de la fête des vins.

À Chalonnnes, la présence de militants d'extrême-droite menace la tenue de la Fête des vins d'Anjou

La Flamme angevine doit produire des fouées pour la prochaine Fête des vins d'Anjou à Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire). Mais la présence de cette entreprise dirigée par des militants d'extrême-droite, dérange. Des habitants et des élus demandent son retrait. Et l'affaire embarrasse les organisateurs de la fête.



À Chalonnnes-sur-Loire, la Fête des vins d'Anjou fait-elle le lit de l'extrême-droite ? C'est ce que pense un collectif d'habitants qui dénonce la présence d'une entreprise de fouée animée par de l'ultra droite.

La Fête des vins d'Anjou aura-t-elle lieu comme prévu le week-end des 18 et 19 mai 2024 à Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) ? Son existence semble compromise en raison de la présence de la Flamme angevine, une entreprise de confection de fouées, dirigée par Hervé le Morvan et Jean-Eudes Gannat, deux figures de l'extrême-droite angevine, anciens membres du groupuscule nationaliste Alvarium, dissous par le gouvernement en 2021 pour incitation à la haine raciale et implication dans des faits de violences.

L'affaire a été révélée il y a quelques jours, après la parution dans les rues de Chalonnnes d'un tract anonyme. Un collectif « d'habitants révoltés » y trouvait « inacceptable que l'association organisatrice de la Fête des vins (l'Union des producteurs de grands vins) et la

mairie favorisent la venue pour la troisième année consécutive de cette entreprise si peu fréquentable [...] L'UPGV s'obstine à soutenir ces personnes et donc leurs idées ».

Retrait ou pas, les dirigeants de la fête vont prendre une décision

Marc Schmitter, membre de l'opposition à Chalonnnes, ne cache pas s'être ému de la présence de la Flamme angevine à la Fête des vins. « Nous avons alerté la municipalité et l'UPGV. Au-delà, de l'entreprise, il y a les idées que véhiculent ses dirigeants... » De son côté, la municipalité fait savoir que, dans l'attente de la décision de l'association, elle « n'interviendra pas sur ce sujet ».

En effet, les membres de l'Union des producteurs de grands vins doivent se réunir ce mardi soir 7 mai « afin de prendre une décision » sur la présence, ou pas, de la Flamme angevine, voire le maintien de la Fête des vins. Pour l'heure, le président de l'UPGV, Pascal Baruchi, ne souhaite pas en dire plus. À nos confrères du Courrier de l'Ouest, il avait assuré ne pas connaître les gérants de La Flamme angevine, il y a trois ans, lors de leur première participation. Depuis, « ils n'ont jamais posé de problèmes, ni fait de propagande ».

« Je souhaite que la Fête des vins ne cède pas aux pressions »

Et que va faire la Flamme angevine, en cas de maintien de la Fête des vins ? « Je n'en sais rien », dit Jean-Eudes Gannat qui fait mine d'ignorer la polémique, avant d'avouer : « Je souhaite seulement que l'UPGV ne cède pas aux pressions de quelques militants d'extrême-gauche qui empêchent les gens de travailler. »

Et que pense la population chalonnaise ? Ce mardi, elle semblait loin de tout cela. Bien peu avaient remarqué ou lu le tract. Et personne ou presque ne connaît l'Alvarium, Hervé Le Morvan, ou Jean-Eudes Gannat. Alors, tempête dans un verre de vin d'Anjou ?

Ouest-France, le 8 mai 2024

De la polémique idéologique à l'annulation : pourquoi la Fête des vins d'Anjou n'aura pas lieu

La 63e édition de la Fête des vins d'Anjou aurait dû se dérouler les 18 et 19 mai à Chalonnnes-sur-Loire. Pris dans l'étau d'une polémique politicienne et idéologique, les organisateurs ont dû, contraints et forcés, annuler l'événement.



La 63e édition de la Fête des vins d'Anjou aurait dû se dérouler les 18 et 19 mai à Chalonnnes-sur-Loire.

La Fête des vins d'Anjou et Saumur n'aura pas lieu. Le comité d'administration de l'événement l'avait annoncé mardi soir. Il l'a confirmé dans un communiqué diffusé jeudi 9 mai. La Fête des vins espérait attirer cette année, les 18 et 19 mai à Chalonnnes sur Loire, environ 15 000 personnes. Elle fait les frais d'une querelle politique et idéologique qui aura eu raison d'un événement pourtant seulement festif.

Dans son communiqué, l'UPGV, l'Union des producteurs de grands vins de Loire Layon Aubance, explique les raisons de cette décision radicale. Il écrit avoir subi un chantage et une discrimination politique due à la présence d'une entreprise commerciale exposante. Ces actes prenant la forme de tracts distribués sur la place publique, d'une campagne d'intimidation et de menaces de manifestation antiraciste, le tout relayé sur les réseaux sociaux. En conséquence, continue l'UPGV : Nous, membres du comité directeur, avons

souhaité éviter tous risques de troubles, d'affrontements et de prendre en otages nos vigneronns, nos exposants, nos partenaires publics et privés, ainsi que les 15 000 personnes de passage.

Un tract met le feu aux poudres

L'organisation n'a pas souhaité prendre le risque de ternir l'image de la Fête des vins, un événement reconnu depuis 60 ans et qui s'inscrit dans le patrimoine local. Bien sûr, continue le communiqué, nous sommes conscients des conséquences de cette décision qui peut mettre en péril la continuité de la Fête des vins dans le futur, car plus de 20 000 euros ont déjà été engagés dans la préparation de cette édition 2024.

La polémique menant à cette annulation est née un mois avant l'événement, à la mi-avril. Un tract signé d'habitant.e.s révolté.e.s s'indignait de la présence à la Fête des vins de l'entreprise de restauration La Flamme angevine. Une société présidée par Hervé Le Morvan et dirigée par Jean-Eudes Gannat, deux figures de l'extrême droite angevine, anciens membres du groupuscule identitaire L'Alvarium (groupuscule dissout par le ministre de l'Intérieur en novembre 2021, une décision confirmée en 2023 par le Conseil d'État).

Le tract reprochait à l'organisation de La Fête des vins et à la mairie de Chalonnnes de favoriser la venue d'une entreprise si peu fréquentable mais aussi de servir de vitrine aux idées racistes et discriminatoires. Ce texte avait été relayé sur les réseaux sociaux, par le Réseau angevin antifasciste notamment. S'ils n'étaient pas associés à ce tract, des élus de la minorité à la mairie de Chalonnnes avaient également demandé à l'UPGV, par un mail, de ne pas inclure La Flamme angevine dans les festivités, en raison de l'orientation politique de ses deux dirigeants.

Une plainte pour intimidation et diffamation

Le président de la Fête des vins, Pascal Baruchi, s'était défendu de toute connivence avec les idées des gérants de La Flamme angevine, assurant que l'événement était totalement apolitique. Le président notait que cette présence n'avait causé aucun souci lors des précédentes éditions, ce que confirment différents exposants et la préfecture de Maine-et-Loire. Les organisateurs se sont donc retrouvés face à une situation inextricable, pris dans un étau. Soit ils excluaient La Flamme angevine de la Fête des vins, s'exposant ainsi à des poursuites judiciaires. Soit ils confirmaient leur présence, prenant le risque d'une manifestation et de débordements. À regret, une troisième option, celle de l'annulation pure et simple, a été retenue.

Le conseil d'administration se projette dorénavant sur la prochaine édition, celle de 2025. D'ici là, il annonce avoir déposé une plainte contre X pour intimidation et diffamation. Elle vise ceux qui ont écrit que l'UPGV soutenait des actes fascistes, xénophobes et racistes. Des informations infondées répète le conseil d'administration, qui dénonce enfin l'amalgame entre une activité professionnelle et des orientations politiques.

« Des personnes ont voulu détruire cette fête » : les viticulteurs déçus et en colère

Sylvain Marçais, viticulteur à Chaudefonds sur Layon, est un habitué de la Fête des vins de Chalonnnes. On y participe parce qu'elle a une valeur de tradition, de patrimoine. On y est attaché, c'est une vitrine de nos métiers. Le viticulteur considère que cet événement est important pour se faire connaître ou ne pas se faire oublier sur le territoire. Alors bien sûr, l'annulation de l'événement le touche. Ça nous déçoit fortement », confie-t-il, notant que pour les exposants, au-delà d'une fête, c'est aussi une activité économique : À dix jours de la fête, on se retrouve le bec dans l'eau. La viticulture, ce n'est pas si rose. On est malmené par la nature, mais on l'est aussi par ce genre de problème de société, de politique.

Car s'il est atteint par la déception, voire la colère, celles-ci ne sont pas dirigées contre les organisateurs de la Fête des vins, qui ont fait le choix de l'annulation. Plutôt contre les auteurs du tract et l'action de quelques élus de l'opposition. Le viticulteur estime qu'ils n'ont pas vu que c'est leur propre ville qu'ils ont mis en péril. C'est incompréhensible. Ils n'ont eu aucun respect des citoyens de leur propre commune. Sylvain Marçais voit dans la polémique ayant mené à l'annulation une manœuvre grossièrement politique et dénuée de bon sens.

« Ce qu'il s'est passé est grave, je suis révolté »

Vignerons, exposant et bénévole, Pierre-Marie Grellier aurait aussi dû être de la partie. Lui souhaite pousser un coup de gueule : Des personnes ont voulu détruire cette fête qui existe depuis plus de 60 ans. Une fête qu'il décrit comme conviviale, amicale et familiale. Tous les ans, on y fait de nouvelles rencontres, de nouveaux clients.

Comme son collègue Sylvain Marçais, Pierre-Marie Grellier comprend la décision de l'organisation. Ils ont été contraints et forcés. Je suis en colère, mais pas contre cette décision. Il l'est envers les attaques de quelques dizaines de personnes.

Le vigneron de 60 ans prend la défense du président de la Fête des vins, Pascal Baruchi : Un homme apolitique, qui a fait l'objet de pressions, de menaces. On s'en est pris à son intégrité. Pierre-Marie Grellier pense aussi aux conséquences de l'annulation. Pour l'association, pour les exposants, les traiteurs, le bar, etc. Il y a un préjudice financier considérable. Ceux qui ont fait naître la polémique sont des inconscients qui ne se rendent pas compte du mal qu'ils font. Ce qu'il s'est passé est grave, inacceptable. Je suis révolté.

Le Courrier de l'Ouest, le 10 mai 2024

À Chalonnnes, la déception est grande après l'annulation de la fête des Vins d'Anjou

La fête des Vins d'Anjou-Saumur, qui devait se tenir samedi 18 et dimanche 19 mai 2024, à Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), a été annulée après la forte polémique qui la secouait depuis quelques jours. Les organisateurs s'en expliquent dans un communiqué. Ils estiment même que l'avenir de cette fête, qui attendait 15 000 personnes, est menacé.



Cette année, on ne pourra plus voir les stands de la fête des Vins d'Anjou, qui occupaient tous les quais de Chalonnnes.

À Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), la fête des Vins d'Anjou-Saumur a annulé sa 63e édition qui devait se dérouler samedi 18 et dimanche 19 mai. Le conseil d'administration de l'association organisatrice, l'Union des producteurs de grands vins de Loire-Layon-Aubance (UPGV), a pris cette décision à l'unanimité de ses membres, en raison d'une polémique qui a tout emporté, y compris l'esprit de raison diront certains...

À l'origine, il y a la présence de la Flamme angevine parmi les entreprises invitées à la Fête des vins. Une présence dénoncée la semaine dernière dans les rues de Chalonnnes par un tract anonyme. Car derrière cette société qui fabrique des fouées, on trouve deux anciens membres du groupuscule nationaliste Alvarium, dissous par le

gouvernement en 2021 pour incitation à la haine raciale et implication dans des faits de violences.

« C'est de la diffamation. Notre comité est apolitique »

Les auteurs du tract n'ont pas hésité à écrire qu'en réinvitant la Flamme angevine, l'UPGV s'obstinait à « soutenir ces personnes et donc leurs idées ». Ce qui ne manque pas de faire réagir l'association organisatrice. « C'est de la diffamation. Notre comité est une structure apolitique et ses membres, tous bénévoles, ne cautionnent surtout pas ces faits. » Une plainte a été déposée contre X pour diffamation.

Dans un communiqué, l'UPGV écrit avoir été victime d'« un chantage médiatique, sur fond de discrimination politique due à la présence d'une entreprise commerciale exposante, à des tracts distribués sur la place publique ». Faisant face « à une campagne d'intimidation et des menaces de manifestation antiraciste », les organisateurs ont donc décidé d'annuler la fête.

Une annulation lourde de conséquence pour l'avenir

Reste que cette décision est lourde de conséquence et « peut mettre en péril la continuité de la fête des Vins dans le futur », admet l'UPGV, qui a engagé plus de 20 000 € dans la préparation de l'édition 2024.

De plus, cette fête, vieille de 63 ans et très populaire – 15 000 personnes sont attendues sur deux jours –, rassemble des vignerons de tout le département, propose quantité d'animations (marché des saveurs, vide-greniers, rassemblement de bateaux de Loire...), avec un feu d'artifice le samedi soir. Sans parler des nombreux bénévoles qui travaillaient depuis un an sur cette nouvelle édition.

Ouest-France, le 10 mai 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

La fête des Vins est totalement annulée



Après annulation de la fête des Vins, et à la suite de nombreuses interrogations, le comité d'organisation de la fête confirme qu'il n'y aura ni vide-greniers, ni randonnée pédestre, ni remontée des bateaux. Une annulation totale est confirmée pour l'année 2024.

Ouest-France, le 16 mai 2024

Annulation de la Fête des vins d'Anjou : les réactions des élus municipaux de Chalonnnes-sur-Loire

Dans deux communiqués distincts, les majorité et minorité municipales de Chalonnnes-sur-Loire, près d'Angers, ont réagi à l'annulation de la 63e Fête des vins de la commune, qui devait se dérouler les 18 et 19 mai 2024. Y sont dénoncés : « Tractage anonyme violent, menaces et agressions verbales ».



La Fête des vins devait se dérouler les 18 et 19 mai à Chalonnnes-sur-Loire.

Dans deux communiqués distincts, les majorité et minorité municipales de Chalonnnes-sur-Loire ont réagi à l'annulation de la 63e Fête des vins de la commune, qui devait se dérouler les 18 et 19 mai 2024. L'association organisatrice, l'Union des producteurs de grands vins (UPGV), avait pris cette décision radicale quelques jours avant l'événement. En cause, la présence d'un stand de restauration, La Flamme angevine, présidée et dirigée par deux identitaires de l'extrême droite angevine.

Menace de manifestation

Opposé à cette présence, un collectif d'habitants révoltés avait distribué des tracts sur le marché de Chalonnnes, demandant l'exclusion de la Flamme angevine de la Fête des vins et menaçant d'une manifestation si cette exclusion n'était pas actée. La direction de l'UPGV s'était alors retrouvée prise dans un étau : soit elle maintenait la Flamme angevine et s'exposait donc à une manifestation et à un risque de trouble à l'ordre public, soit elle l'excluait et s'exposait à des poursuites judiciaires de la part de l'entreprise de restauration. D'où la décision d'annulation de cette édition 2024.

« Tractage anonyme violent »

Dans son communiqué, la majorité municipale de Chalonnnes explique avoir pris acte avec tristesse de cette décision tout en comprenant parfaitement ses motivations .

Elle dénonce ce tractage anonyme violent qui vise à jeter, sans aucun fondement, le discrédit sur la majorité municipale . Elle note également les conséquences lourdes de l'annulation : Perte sèche des nombreux investissements, anéantissement du travail des bénévoles, manque à gagner pour les commerçants, dégradation de la notoriété de la viticulture . La majorité, enfin, renouvelle son soutien à l'UPGV et se projette sur l'édition 2025.

Menaces et agressions verbales

Les élus de la minorité quant à eux relèvent l'émotion légitime générée par l'annulation. Ils dénoncent également les rumeurs, accusations, menaces et agressions verbales portées notamment à leur rencontre. La minorité tient à préciser qu'elle n'est pas responsable, ni à l'initiative du tract anonyme appelant à un rassemblement antifasciste lors de la Fête des vins. Nous ne l'avons pas relayé non plus.

Les élus de la minorité rappellent également qu'ils sont légitimes à voter en conseil municipal et à exprimer aux organisateurs, ainsi qu'à la municipalité, [leurs] réserves à l'idée de solliciter une entreprise dirigée par des individus, dont l'un est condamné pour violences et injures à caractère raciste. La minorité souligne enfin qu'elle n'est pas responsable de l'annulation de la Fête des vins et appelle chacun à se mobiliser pour l'édition 2025.

Le Courrier de l'Ouest, le 27 mai 2024

Une députée réélue dans le Maine-et-Loire visée par une plainte

La Flamme angevine, entreprise de restauration dirigée par des identitaires d'extrême droite et dont la présence programmée à la Fête des vins d'Anjou avait cristallisé les tensions, a déposé une plainte visant la députée Stella Dupont et des élus de la minorité municipale de Chalonnnes.



Les Fête des vins d'Anjou de Chalonnnes sur Loire, prévue les 8 et 9 mai, avait été annulée par ses organisateurs.

Les dirigeants de l'entreprise de restauration La Flamme angevine indiquent avoir déposé une plainte visant la députée réélue Stella Dupont (En Commun) et plusieurs autres élus de la commune de Chalonnnes-sur-Loire (Anne Uzureau, Marc Schmitter, Fernando Goncalves et Maud Avannier). La plainte de la société dirigée par Hervé Le Morvan et Jean-Eudes Gannat vise les infractions de discrimination à raison des opinions politiques, discrimination de personne morale en lien avec un lanceur d'alerte, entrave à l'exercice normal d'une activité économique, chantage et abus d'autorité.

« Ces élus d'opposition ont fait directement pression »

Ces élus d'opposition ont fait directement pression, par courriel, sur l'association organisatrice de la Fête des Vins de Chalonnnes afin de la dissuader de faire appel à La Flamme Angevine. Suite au refus de l'ancien président de la Fête des Vins de céder à leurs pressions, ils ont refusé de voter la subvention habituelle accordée à l'Union des producteurs de Grands Vins (UPGV) qui organise le plus vieil événement associatif de la ville de Chalonnnes. Par la suite et sans qu'on puisse établir de lien direct à ce jour, un tract anonyme a été diffusé, appelant à un rassemblement antifasciste si notre société était conviée comme chaque année précise La Flamme angevine.

Un tract visait les « idées racistes et discriminatoires » de La Flamme

Pour rappel, la Fête des vins d'Anjou devait se dérouler les 8 et 9 mai à Chalonnnes-sur-Loire. Ses organisateurs avaient décidé d'annuler l'événement quelques jours avant sa tenue en raison d'une polémique née un mois plus tôt. Des habitants de Chalonnnes se qualifiant comme révoltés avaient diffusé un tract dans la commune, dénonçant la présence à la Fête des vins du stand de fouées de La Flamme

angevine, en raison de l'identité et, surtout, des engagements politiques et idéologiques de ses dirigeants, Jean-Eudes Gannat et Hervé Le Morvan. Deux figures de l'extrême droite angevine, anciens membres du groupuscule identitaire L'Alvarium (groupuscule dissout par le ministre de l'Intérieur en novembre 2021, une décision confirmée en 2023 par le Conseil d'État).

Le tract reprochait à l'organisation de La Fête des vins et à la mairie de Chalonnnes de favoriser la venue d'une entreprise si peu fréquentable mais aussi de servir de vitrine aux idées racistes et discriminatoires. S'ils n'étaient pas associés à ce tract, des élus de la minorité à la mairie de Chalonnnes avaient également demandé à l'UPGV, par un mail, de ne pas inclure La Flamme angevine dans les festivités, en raison de l'orientation politique de ses deux dirigeants.

Une plainte, déjà, des organisateurs de la Fête des vins

Les organisateurs de la Fête avaient finalement décidé d'annuler l'événement pour éviter tout débordement et pour ne pas exclure La Flamme angevine et ainsi s'exposer à des poursuites. Le conseil d'administration avait dès le mois de mai déposé une plainte contre X pour intimidation et diffamation. Elle vise ceux ayant écrit que l'UPGV soutenait des actes fascistes, xénophobes et racistes. Des informations infondées dénonçaient alors l'organisation.

Angers. Violences aux abords de l'Alvarium : sept plaintes déposées, une enquête ouverte. Dans un communiqué, la majorité municipale de Chalonnnes disait « avoir pris acte avec tristesse de cette décision » et disait en comprendre parfaitement les motivations. La minorité rappelait, elle, qu'elle était légitime à voter en conseil municipal et à exprimer aux organisateurs, ainsi qu'à la municipalité, [leurs] réserves à l'idée de solliciter une entreprise dirigée par des individus, dont l'un est condamné pour violences et injures à caractère raciste. La minorité se défendait fermement d'être

responsable ou à l'initiative du tract incriminé.

Le Courrier de l'Ouest, le 14 juillet 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

La fête des vins 2025 se prépare déjà



Pascal Baruchi, président et Jean-Philippe Chamaillet, vice-président.

Depuis l'annulation de la 63e fête des vins en mai dernier, tous les membres du conseil d'administration de l'Union des producteurs de grands vins Loire Layon Aubance, association organisatrice de cet événement, sont lancés sur les préparatifs de la 64e fête des vins d'Anjou – Saumur qui se déroulera samedi 17 et dimanche 18 mai 2025.

Pascal Baruchi, président de l'UPGV, explique : Forts des très nombreux soutiens, entre autres, de la commune de Chalonnnes, de la Fédération viticole d'Anjou Saumur, des instances départementales et régionales, des sponsors, des exposants..., tous les bénévoles sont déterminés à mettre en place, de nouveau, cette grande manifestation locale pour que les 15 000 visiteurs puissent profiter et déguster les vins du futur millésime 2024 mais aussi de l'ensemble des festivités traditionnelles, culturelles, musicales et culinaires, dans un décor naturel privilégié que sont les quais du bord de la Loire. On peut compter sur la volonté et la grande dynamique de toute l'équipe organisatrice et la fidélisation de la plupart des exposants et des sponsors pour l'organisation. Toutes les démarches sont

déjà engagées pour préparer les animations dans les meilleures conditions, recevoir nos futurs exposants vigneron et de producteurs locaux, et notre public. De nouveaux bénévoles nous ont rejoints mais nous sommes à la recherche de personnes voulant participer à l'organisation de cet événement dans une ambiance collégiale.

Contact :

contact.fetedesvinschalonnnes@gmail.com

Le Courrier de l'Ouest, le 15 juillet 2024

Une plainte de la Flamme angevine contre Stella Dupont et d'autres élus de Chalonnnes-sur-Loire

La Flamme angevine lance une plainte contre des élus de Chalonnnes-sur-Loire (Maine et Loire). La fête des Vins avait été annulée après une polémique sur ses liens avec l'entreprise. Un tract accusant l'entreprise accusée de liens avec d'anciens membres d'un groupe d'extrême droite dissous avait été diffusé.



À Chalonnnes-sur-Loire, la fête des Vins d'Anjou avait été annulée à la suite d'une polémique sur la proximité supposée d'une entreprise avec un groupe d'extrême droite dissout.

Une plainte a été déposée par la Flamme angevine, une entreprise qui devait produire les fouées pour la fête des Vins d'Anjou, à Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Cette dernière, dirigée par Hervé le Morvan et Jean-Eudes Gannat, deux figures de l'extrême-droite angevine, – anciens membres du groupuscule nationaliste Alvarium, dissous par le gouvernement en 2021 pour incitation à la haine raciale et implication dans des faits de violences –, reproche à plusieurs élus d'opposition de l'époque (Stella Dupont, Anne Uzureau, Marc Schmitter, Fernando Gonçalves et Maud Avannier, cette dernière a démissionné depuis) d'avoir « fait directement pression, par courriel, sur l'association organisatrice de la fête des Vins de Chalonnnes, afin de la dissuader de faire appel à la Flamme angevine ». Des faits que l'entreprise qualifie de « discrimination à raison des opinions politiques, discrimination de personne morale en lien avec un lanceur d'alerte, entrave à l'exercice normal d'une activité économique, chantage et abus d'autorité ».

Un événement qui devrait reprendre l'année prochaine

La fête des Vins, qui confirme sa volonté de se relancer en 2025, a eu connaissance de cette plainte, mais ne se sent pas impliquée. « C'est leur problème », juge ainsi Pascal Baruchi. « On a porté plainte contre X, contre les personnes qui ont mis le tract sur le marché. Mais notre démarche est d'être neutre au maximum. » Lors de la polémique sur l'implication de la Flamme angevine, un tract anonyme avait en effet été distribué, « sans qu'on puisse établir de lien direct à ce jour », indique l'entreprise.

Ouest-France, le 16 juillet 2024

Chalonnnes-sur-Loire.
Fête de Vins 2025 :
un appel aux bonnes volontés



Après une annulation, cette année, les bénévoles de la fête des Vins d'Anjou préparent déjà l'édition 2025.

Depuis l'annulation de la 63e fête des Vins, en mai, à cause de la présence d'une entreprise tenue par des membres de l'extrême droite locale qui avait fait polémique, les membres du conseil d'administration de l'Union des producteurs de grands vins (UPGV) ont lancé les préparatifs de la 64e édition, programmée les 17 et 18 mai 2025. Les bénévoles sont déterminés à organiser cette grande manifestation locale, l'an prochain. Ainsi, les 15 000 visiteurs attendus pourront déguster les millésimes 2024 et profiter de l'ensemble des animations en bord de la Loire.

Pascal Baruchi, président de l'UPGV, le souligne : « La volonté et la grande dynamique de toute l'équipe organisatrice sont bien là, pour relancer la fête des Vins, en 2025, comme la plupart des exposants et des sponsors fidèles. Aussi, nous sommes à la recherche de personnes voulant participer à l'organisation de cet événement dans une ambiance collégiale. »

Contact :
contact.fetedesvinschalonnnes@gmail.com

Ouest-France, le 19 juillet 2024

———— 2025 ————

Chalonnnes-sur-Loire.

La fête des Vins signe son retour
sur les bords de Loire



La précédente édition de la fête des vins avait été annulée.

La fête des Vins sera bien présente sur les bords de la Loire cette année. Le conseil d'administration de l'association organisatrice, l'Union des producteurs de grands vins de Loire-Layon-Aubance (UPGV), veut tourner la page.

Elle relance les festivités après l'annulation en 2024 après des menaces de manifestation antiraciste et au « chantage médiatique ». Toute l'équipe des bénévoles est repartie.

Cette nouvelle édition est fixée les samedi 17 et dimanche 18 mai. Elle restera dans le même calibre que celle de 2023, mais avec une ambiance musicale plus conséquente, comme pour rattraper les instants de fête perdus. « Nous portons l'effort sur une ambiance plus festive, assure le président de l'UPGV Pascal Baruchi. Huit groupes musicaux se produiront durant les deux jours dans les rues et sur les deux scènes du Port-Garou et de la Serrerie. »

Autour des viticulteurs qui accueilleront les amateurs de bons vins à leurs stands couverts sur les quais Gambetta, de nombreux exposants en alimentaire feront le déplacement.

Avant le feu d'artifice du samedi soir, la guinguette musicale accueillera 300 personnes. Les réservations débuteront en avril. Avec le gabarot, le petit train, la rando, le vide-greniers et le grand embarquement animeront la journée de dimanche.

Ouest-France, le 2 avril 2025

